



TRIBUNE

Hebdomadaire du parti

Socialiste unifié

N° 58

17 JUIN 1961

PRIX : 0,40 NF

Les artisans de l'Unité

NOS amis sont victimes des attentats des plastiqueurs. Non content d'interdire nos meetings de protestation, M. le Ministre de l'Intérieur fait perquisitionner chez... nos camarades, procéder à des arrestations arbitraires de certains d'entre eux, qu'on interroge sur leur activité à l'intérieur du Parti ! En plus des articles 16, 30 et autres, il brandit contre nous des statistiques truquées : il est plus facile de falsifier un bilan que de récupérer une sous-préfecture sur les pas sans exaspérés par la politique gouvernementale, et même que de coloniser le ministère de l'Intérieur pour le compte de l'U.N.R. (on se heurte à la double résistance des démocrates... et des prévoyants de l'avenir).

« Echec sensible du P.S.U. » a osé écrire, et dire sans rougir aux téléspectateurs, M. Frey, au lendemain des élections cantonales. Sans sous-estimer l'importance des élus locaux qui joueront un rôle important dans la démocratie de demain, nous pensons que l'essor de nos sections présente plus d'importance que la conquête d'un siège de conseiller général, étant donné le régime que nous subissons et les batailles que nous devons mener pour en délivrer ce pays. Les nombreuses adhésions de travailleurs et de jeunes, enregistrées au cours de la campagne électorale, démentiraient à elles seules l'idée d'un

par

Édouard DEPREUX

échec. Mais il se trouve que loin de perdre des sièges, comme on tend à le faire croire, nous en avons gagnés bien que notre Parti n'ait qu'un an d'existence et que nous nous soyons heurtés à la structure des partis traditionnels, étayée sur des « notables » et des situations acquises.

M. Frey prétend que nous avons 25 sortants. Où a-t-il rêvé cela ? Nous en avons exactement 18. Or, nous avons eu 12 élus au premier tour (et non 9, comme il le dit) et 9 (et non 7) au second tour, soit au total 21, ce qui représente un gain de 3, compte tenu d'un assez grand nombre de sympathisants, notamment dans la Martinique. 17 de nos élus n'étaient pas renouvelables. Il y a actuellement 38 conseillers généraux P.S.U. N'en déplaise donc à M. Frey, nous sommes solidement « implantés » dans plusieurs départements, en particulier dans le Gard, les Côtes-du-Nord et les Ardennes. Nous avons eu un ou plusieurs élus dans les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, l'Aube, l'Aude, la Creuse, l'Eure, le Finistère, la Haute-Garonne, l'Indre, les Landes, le Lot-et-Garonne, la Saône-et-Loire et ce qu'on pourrait appeler des « apparentés » dans les Alpes-Maritimes, la Seine-et-Marne et la Haute-Vienne.

Nous avons, en dehors de nos 21 victoires, remporté de très beaux succès dans les régions les plus diverses : Saint-Girons (Ariège), Saint-Affrique (Aveyron), Belfort, Saujon (Charente-Maritime), Fougères (Ille-et-Vilaine), Montdidier (Somme), Saint-Dié (Vosges), Beaufort et Morez (Jura), ainsi que dans plusieurs cantons de la Loire et de la Seine-et-Oise.

Ne connaissant aucun « tabou », nos amis de la Haute-Marne ont présenté un candidat dans le canton de Juzennecourt, au sein duquel se trouve Colombey-les-Deux-Eglises, ce lieu haut du pouvoir personnel. La presse officielle, officieuse et auto-censurée (le pourcentage total est impressionnant) nous avait répété à l'envi qu'un seul non-conformiste avait eu l'audace de voter « Non » aux deux référendums. Notre camarade Emile Chaumont y a obtenu 10 voix (soit 7,6 %) et nous nous sommes classés au deuxième rang. On s'est étonnamment montré discret sur la plus spectaculaire de nos victoires : notre camarade Rozier, déployant fièrement le drapeau du P.S.U. dans les Hautes-

(Lire la suite en page 3)

Le 18 Juin et la Résistance

...Quand des hommes luttèrent pour une « République nouvelle et fraternelle »

(en page centrale)



L'EXODE ET LES RUINES

(Photo Keystone.)

«... Pour la France, en particulier, où le désastre, la trahison, l'attentisme ont disqualifié la plupart des dirigeants et des privilégiés et où les masses profondes du Peuple sont, au contraire, restées les plus vaillantes et les plus fidèles, il ne serait pas acceptable que la terrible épreuve laissât debout un régime social et moral qui a joué contre la nation... ».

Discours du Général de Gaulle, Londres, 18 juin 1942.

«... La France, mesure d'abord les périls mortels où l'ont jetée tour à tour la lente décadence de l'autorité publique et l'infamie du pouvoir personnel. Elle en conclut à la nécessité d'établir... une démocratie nouvelle, telle que la souveraineté du Peuple puisse s'exercer totalement par le suffrage et par le contrôle... La France sait aussi ce que lui coûte un régime social et moral sclérosé dans lequel la Patrie se vit... trahie par des coalitions de trusts et de gens en place. Elle entend construire chez elle un édifice social et moral dans lequel chaque individu pourra vivre dans la dignité et dans la sécurité, où nul monopole ne pourra abuser des hommes, ni dresser aucune barrière devant l'intérêt général... ».

Discours du Général de Gaulle, Londres, 11 Novembre 1942.

LAOS :

vers un
compromis ?

Après une suspension de quelques jours, la Conférence de Genève sur le Laos s'est remise au travail, non sans quelques difficultés. La réunion de lundi dernier a connu quelques débats houleux.

Le désaccord essentiel entre communistes et occidentaux porte sur les pouvoirs de la Commission Internationale de Contrôle (Canada, Inde, Pologne). Devant l'importance prise au Laos par le Néo Lao Hak Xat, parti du Pathet Lao, les Occidentaux cherchent à obtenir des garanties quant à l'application du statut de neutralité en accordant à la Commission des moyens efficaces de contrôle. Ce que voyant, Soviétiques et Chinois, qui ne connaissent pas les mêmes craintes, crient à l'intervention dans les affaires intérieures de l'Etat laotien et à la violation de son indépendance.

Ceci explique que les délégations communistes s'en soient pris, lundi dernier, au projet français qui accroît les pouvoirs de la C.I.C. et, d'une façon plus générale, à l'attitude des Occidentaux qui persistent à vouloir faire discuter en priorité cette question par la Conférence.

En effet, le dépôt du projet français, et l'accueil bienveillant que semblent lui avoir réservé les neutralistes, a plus ou moins contribué à faire oublier le texte soviétique. La délégation chinoise a donc cherché à remettre « dans le coup » les propositions soviétiques.

D'un autre côté, le problème du cessez-le-feu étant lié à celui des pouvoirs de la Commission Internationale de Contrôle, les Américains cherchent à le faire discuter préalablement au débat sur le fond, tandis que l'U.R.S.S. tente de l'éluider. La récente prise de Padong par les troupes du Pathet Lao ayant pu apparaître comme une violation du cessez-le-feu, M. Gromyko est intervenu avec une certaine brusquerie pour chercher à enterer toute discussion sur ce problème.

Les positions n'en sont pas pour autant très éloignées les unes des autres. Dans une atmosphère de tension internationale, le communiqué de Vienne et les récentes déclarations du président Kennedy ont bien signalé les possibilités d'un accord sur ce point.

D'ailleurs, les deux délégations, américaine et soviétique, ont d'ores et déjà ébauché des gestes de conciliation, la première, en revenant sur son refus de siéger à la Conférence, — la seconde, en acceptant la réduction du message adressé par les deux co-présidents (Grande-Bretagne et U.R.S.S.) à la Commission Internationale de Contrôle. La rigidité de l'attitude soviétique pourrait bien, dès lors, n'être qu'une façade... cherchant à voiler les nécessaires compromis auxquels accepterait de consentir la délégation de l'U.R.S.S.

Il reste qu'un accord entre les trois « princes » laotiens (Souphanouvong pour le Pathet Lao, Souvannah Phouma pour les neutralistes et Boum-Oum pour les pro-américains) arrangerait bien les choses. On ne peut que souhaiter que leur rencontre, si difficilement obtenue, soit fructueuse samedi prochain à Zurich.

J. P.

flashes - actualité

BOLIVIE

Une crise grave vient d'éclater en Bolivie, entre le Président Paz Estenssoro, et les syndicats des mineurs d'étain groupés dans la Confédération Ouvrière Bolivienne. L'origine du conflit semble être économique. Depuis la nationalisation des mines d'étain, survenue en 1952, les mineurs qui avaient été, sous la direction de Juan Lechin, le fer de lance de la Révolution bolivienne, s'étaient assurés une position privilégiée dans la vie politique et sociale du pays. Constitués en milices populaires armées, ils avaient imposé à la Régie Nationale Minière une politique de hauts salaires, le maintien en activité de mines peu rentables etc. ; par suite de ces avantages sociaux, le prix de revient de l'étain bolivien est resté assez élevé. Lorsque les cours mondiaux de l'étain ont commencé à s'effondrer, les mines boliviennes ont donc été particulièrement touchées, ainsi que la balance des comptes dont la production minière assurait l'équilibre.

Pour rétablir la situation, le Président Estenssoro a choisi d'appliquer une politique de type libéral : appel aux investissements étrangers, abaissement du prix de revient de l'étain par réduction des avantages consentis aux mineurs et fermeture des mines non-rentables ; une semblable politique suppose que la combativité ouvrière soit au préalable brisée. Paz Estenssoro a donc décidé d'engager l'épreuve de force avec les syndicats ; mais le terrain adopté rappelle les coutumes les plus fâcheuses des dictateurs latino-américains : vingt-neuf dirigeants syndicaux ont été arrêtés et sont accusés d'avoir, en liaison avec la Légation cubaine, fomenté un complot communiste tendant à la prise du pouvoir et à l'établissement en Bolivie d'une démocratie populaire. Accusation baroque lorsqu'on sait qu'aux dernières élections, le P.C. Bolivien a obtenu moins de 5.000 voix sur près d'un million de suffrages. Les dirigeants de la C.O.B. ont riposté en brandissant la menace d'une grève générale et en organisant, le 10 juin, dans les rues de la capitale, une manifestation qui a réuni des milliers d'ouvriers. Pendant ce temps, le Président a proclamé l'état de siège, 200 nouvelles arrestations ont été opérées, et on lui prête l'intention de mobiliser l'armée contre les syndicats. Une épreuve de force paraît donc imminente ; mais l'issue en serait douteuse, compte tenu de l'armement dont disposent les milices ouvrières ; aussi il est encore possible que les adversaires hésitent et élaborent un nouveau compromis. Mais ce compromis sera aussi fragile que les précédents ; il ne permettra pas à la Bolivie de sortir du marasme économique et ce pays ne pourra se dérober longtemps au choix entre socialisme et libéralisme.

JAPON

Le Parlement japonais s'est séparé sans avoir voté la loi renforçant les pouvoirs de la police qui lui avait été soumise par le Premier Ministre Ikeda. Les syndicats japonais et le Parti Socialiste avaient, pour faire échec à cette loi, utilisé à nouveau la tactique qui leur avait permis d'empêcher, l'an dernier, le voyage du Président Eisenhower à Tokyo. Tandis que les députés socialistes pratiquaient à la Chambre une obstruction systématique, occupant jour et nuit la tribune des centaines de milliers de syndicalistes participaient à des marches sur le Parlement ; enfin, les étudiants de l'Association « Zengakuren », qui sont les troupes de choc de la gauche japonaise livraient bataille à la police. Bilan : 600 blessés et 40 arrestations.

M. Ikeda, qui doit effectuer ces jours-ci un voyage à Washington, ne désirait pas engager une lutte qui eût provoqué une grave crise

intérieur et affaibli sa position à l'étranger. Aussi, il a laissé le projet de loi en suspens. L'assaut conservateur a donc été de nouveau repoussé ; mais Ikeda est connu pour sa ténacité ; la bataille pourrait donc reprendre à son retour.

TURQUIE

De profonds remous agitent la Junte militaire qui détient actuellement le pouvoir en Turquie. En effet les officiers turcs sont divisés en deux tendances :

— les anciens, les généraux et en particulier le général Gursel, président de la Junte, sont partisans d'un prompt retour au régime parlementaire et à une vie politique normale ;

— les jeunes, les colonels, sont au contraire séduits par un régime autoritaire de type nassérien, et de profondes réformes agraires et sociales.

Il y a quelques mois les généraux avaient marqué un point en faisant éliminer de la Junte quatorze officiers parmi les plus activistes. Mais les colonels viennent de prendre leur revanche : le général Madanoglou, commandant de la Garnison d'Ankara, qui avait été le principal artisan du renvoi des « quatorze » a été à son tour acculé à la démission. Le vrai vainqueur de ces luttes intestines est le colonel Kutchuk, qui n'est séparé des activistes que par

ROME

M. Georges Sauge va créer à Rome une succursale de son « Centre d'Etudes Supérieures de Psychologie Sociale ».

Il bénéficie pour cette œuvre pie de l'appui du Cardinal Tisserant et de son adjoint Mgr Mancini, qui a déclaré : « Il ne nous reste plus qu'à écouter avec respect, avec déférence même, notre ami Sauge dont la pensée est illuminée, je dirai même inspirée par Notre Seigneur Jésus-Christ ».

On sait que M. Sauge est un ultra notoire, théoricien du National Catholicisme, penseur attiré des milieux militaires auxquels il a donné plusieurs conférences. Nous, nous pensions, depuis le discours de M. Malraux à Orléans, où le Général de Gaulle était traité comme une réincarnation de Jeanne d'Arc, que c'était plutôt à l'Elysée que soufflait l'esprit divin. Il faudrait quand même nous préciser à quel saint nous devons nous vouer !

Émmanuel TERRAY

LES OFFICIERS MUTINS ET LES
OFFICIERS de la BUNDESWEHR

On se souvient que, lors de la mutinerie des généraux, on avait parlé des relations du général Challe avec les Services Secrets américains, dirigés par Allen Dulles. Le gouvernement américain a publié à ce sujet un démenti catégorique.

Il n'en reste pas moins que le général Challe a eu des rapports personnels avec des officiers américains lorsqu'il était au S.H.A.P.E. Il n'est donc pas impossible que ces derniers aient été très « compréhensifs » quand Challe leur parlait de la nécessité de garder « l'Algérie Française » afin d'empêcher l'implantation du communisme international en Afrique du Nord.

L'ALLEMAGNE, nous apprenons que des officiers supérieurs allemands ne sont pas non plus, semble-t-il, restés « indifférents » aux arguments anti-communistes du général Challe et de ses confrères qui se trouvaient en Allemagne avec les troupes françaises d'occupation. Avec Challe, ces officiers allemands ont eu des contacts à l'O.T.A.N., comme les officiers américains. Avec les officiers français en Allemagne, les relations des officiers allemands sont permanentes.

Cette information a été donnée par le bulletin de presse du Parti Social-Démocrate de l'Allemagne Fédérale. Le gouvernement du chancelier Adenauer l'a naturellement démenti. Mais en Allemagne aussi, personne ne prend au sérieux les dénégations du ministre des Armées.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que la nouvelle armée allemande — armée, dans le sens que l'on donne trop souvent en France, c'est-à-dire, les chefs militaires — montre qu'elle est, et reste, l'armée d'une Allemagne qui entend diriger une « coalition anticommuniste »... en attendant qu'elle domine le monde. Le Chancelier lui-même n'a-t-il pas dit un jour que c'était « la mission du peuple allemand de défendre le monde chrétien contre le communisme » ? Ce même chancelier n'a-t-il pas ré clamé, tout dernièrement, la veille de la rencontre des

deux « K » à Vienne, des armes nucléaires pour la Bundeswehr, sachant très bien que, sur ce point, son ami le général de Gaulle ne le suivrait pas ?

Il n'est donc pas impossible que les chefs de la Bundeswehr cherchent à obtenir des concours auprès de leurs collègues des autres pays en passant par dessus la tête des gouvernements, étant sûrs que, grâce à M. Strauss et au Chancelier lui-même, ils pourront facilement faire accepter à l'Allemagne leur politique revanche.

C'est d'autant plus facile que le « Ministre fédéral pour les questions intéressant l'ensemble de l'Allemagne », vient de déclarer :

« Je préfère une forte aggravation de la crise de Berlin — crise qui pourrait mener à la guérison — au maintien de la stagnation actuelle ».

M. Lemmer a fait cette déclaration ahurissante, le 8 juin dernier, à Bad-Godesberg, à la réunion des délégués de la Fédération des réfugiés d'Allemagne de l'Est.

Le chancelier Adenauer a assisté à cette réunion. Et c'est en présence du chef du gouvernement que le ministre a prononcé ces paroles redoutables.

Dans ces conditions, aucun démenti ne pourrait nous faire croire que nos officiers mutins d'hier et d'aujourd'hui, tous ces « intégristes » qui s'appuient déjà sur l'Opus Dei d'Espagne, tous ces Brozat et Lacheroy, chevaliers de la lutte contre le matérialisme et contre le communisme, ne maintiennent pas des contacts suivis, mais secrets, aussi avec les officiers de la Bundeswehr.

On n'a pas le droit de négliger cet aspect de la crise en France, surtout après le putsch du 22 avril et à la veille peut-être, d'une nouvelle tentative des militaires, en Algérie et en France, de s'emparer du pouvoir.

Les informations d'Algérie sont assez troublantes à ce sujet...

O. R.

Opposition
en Catalogne

Le 18 juillet, il y aura 25 ans que la guerre civile commençait. Pendant trois ans, des milliers d'hommes et de femmes innocents tombèrent sur le champ de bataille ou à l'arrière, victimes des bombardements, d'assassinats, de faim ou de misère.

Sur le plan moral, la haine et les passions sont toujours vivantes, la séparation officielle entre vainqueurs et vaincus est aussi marquée que le premier jour.

Sur le plan matériel, le pays vit pauvrement et voit s'élargir le fossé qui le sépare des autres peuples européens.

Le monde entier contemple avec mépris des institutions nées d'une victoire militaire obtenue grâce à l'aide étrangère, et qui n'ont d'autres buts que le maintien de privilèges et d'inégalités révoltantes. Cependant, la Catalogne reste privée de ses droits naturels et notre langue demeure bannie des écoles et de la presse.

Il faut en finir avec cette situation. Un régime qui n'a pas eu l'habileté ou la générosité de liquider la guerre civile ne mérite pas de survivre.

Tant que ce régime durera, notre pays restera condamné à la régression sur tous les plans et les réformes et les « stabilisations » ne feront que consolider les abus et diminuer encore plus le niveau de vie du peuple.

Au-delà des divergences d'opinion, indépendamment des positions et conduites du passé, il y a un devoir qui s'impose à tous : en finir avec le régime actuel.

Notre peuple, méprisé et esclave depuis 25 ans, a le droit de décider de ses destins.

Pour rétablir la concorde entre les citoyens, la paix civile et les libertés démocratiques ; pour le développement culturel et économique ; pour le respect de la personnalité nationale de la Catalogne et des autres peuples ibériques, NOUS VOUS DEMANDONS D'APPUYER NOTRE ACTION.

Le prochain mois de juillet, faisons ensemble que le souvenir que nous adresserons, sans distinction, à toutes les victimes de la guerre et de la répression, exprime la volonté de clore la guerre civile et de commencer une période nouvelle de coexistence intérieure, de relations normales avec l'Europe et avec le monde, de paix et de prospérité.

ACTION CIVIQUE POUR LA LIBERTÉ
ET POUR LA PAIX.

Barcelone, juin 1961.

Le BILLET de Jean BINOT :

Train de vie
et faim du monde

Le rythme est pris : chaque semaine le Monarque reçoit — sauf à s'aller montrer aux populations lorraines. C'est tantôt un roi, tantôt un président, tantôt un autre, et bientôt son ami le Chancelier. On ne sait où donner du drapeau ni quel drapeau donner — mais il se faut ainsi persuader qu'un Capitaine d'Occident a des obligations.

Le cérémonial est ajusté au plus haut : quatre-vingts mètres de tapis ; soldats à la manoeuvre. Cortège : carrousel de motards se métamorphosant à point donné en gardes à cheval. Palais : déjeuner intime à quarante ou banquet à quatre cents. Et courtisans par milliers au Louvre ou à Versailles ; défilé de beau monde et de munificence. Au suivant !

M. le Surintendant des Finances règle les notes,

Mais c'est nous qui payons.

Justement, par l'entremise de son Premier Nécessaire, le Monarque nous presse de donner à ceux qui, de par le monde, ont faim... Noble exorde que ne manquera pas d'illustrer l'exemple du Monarque ?

Déjà il serait question que sa liste civile revint au niveau dont Aurélien et Coty, les illégitimes, se contentèrent, qu'il y eût moins de colonels, généraux et d'exempts de police, que l'on réduisit, à moins de les supprimer, tels superflus appendices : conseil constitutionnel, gouvernement, parlement...

Toutefois M.M. Pompidou, Frey, Terrenoire, Mollet, Triboulet et Cacolet se verraient octroyer le bénéfice d'un emploi réservé. Il faut manger pour vivre.

Enfin, tout accablé qu'il est par les succès de sa Politique, lequel tiennent positivement du miracle — voyez Bretagne voyez Gascogne et voyez Haute-Savoie — le Monarque songerait à mander près de lui le « Cher Maître » Mauriac.

Pour lui enseigner l'humilité chrétienne.

Et la faim du monde comme la paix en Algérie, sera réglée par voie de référendum.

Les artisans de l'unité

(Suite de la page 1)

Alpes, y a brillamment triomphé, dès le premier tour, d'un ministre du Monarque. C'est une performance peu banale et qui, si nous étions en République, aurait entraîné une modification de l'équipe gouvernementale.

Faut-il ajouter — et c'est ce que M. Frey nous pardonne le plus difficilement — que nous avons préparé la libération de demain en étant les bons artisans de l'unité ?

Nous avons demandé à nos fédérations de lancer des appels en faveur d'une candidature unique de la gauche dès le premier tour et, au cas où leurs démarches n'aboutiraient pas, de renouveler cette initiative dès le soir même où le lendemain du scrutin. Nous nous souvenons d'autre part que, le jour où le serment du Comité national d'action laïque a été prêté, tous les participants avaient été invités à faire en sorte que, partout où un partisan de la loi Debré pouvait être élu, il y ait en face de lui un seul candidat laïque. Ces deux initiatives conjuguées ont déjà produit des résultats. Le fanatisme anti-communiste des dirigeants de la S.F.I.O., au moment où le péril d'extrême-droite est toujours menaçant et où la dictature s'implante chaque jour davantage, n'a pas permis la réalisation de ce programme. Il est juste de reconnaître que le P.C., jouant un jeu personnel, n'a pas toujours facilité les accords. René Andrieu a écrit dans l'Humanité du 12 juin : « Le secrétaire général de la S.F.I.O. avait fait école auprès du P.S.U., qui en maints endroits, a refusé de se désister pour le communiste arrivé en tête. Notons au passage que cette tactique n'a pas eu les résultats escomptés, puisqu'à Sotteville, à Agen et à Aigues-Mortes notamment le communiste bat le P.S.U. ». Or :

1.) Aucun candidat P.S.U. ne s'est manifesté à Agen contre le communiste Duprat, ni au premier, ni au second tour.

2.) Ni à Sotteville, ni à Aigues-Mortes, il n'y avait de péril réactionnaire, pas plus qu'à Concarneau où le P.C. s'est maintenu contre le candidat soutenu par le P.S.U. arrivé en tête au premier tour et élu au second tour.

Nulle part, le P.S.U. n'a demandé à la droite d'arbitrer ses discussions avec le P.C. La réaction n'a voté à Sotteville ni pour l'un, ni pour l'autre (l'U.N.R. et le Poujadiste se sont maintenus) et à Aigues-Mortes... elle a voté en très grande majorité pour le communiste. Les chiffres sont éloquentes : 1er tour : Fabre, P.C., 1.210 ; Bastide, P.S.U., 1.117 ; Réactionnaire, 975. — 2e tour : Fabre, 1.842 ; Bastide 1.486. D'un tour à l'autre, Fabre a donc gagné 632 et Bastide 369 voix. Le P.C. serait donc bien inspiré en ne déclenchant pas de telles polémiques. Nous ne l'accusons pas d'avoir sollicité les suffrages réactionnaires. Nous constatons qu'il les a obtenus...

Attachés, non dans les mots, mais dans les faits, à l'union de toute la gauche sans exclusive, sur un programme précis (tel est le sens du Front Socialiste), nous lui dirons qu'il doit renoncer à son rêve : un P.S.U. qui lui donnerait acte de je ne sais quelle hégémonie sur la classe ouvrière et, groupant des petits bourgeois et des intellectuels, lui apporterait les alliés dociles, soumis inconditionnellement à ses mots d'ordre. Les partenaires que nous entendons être ne se résigneront jamais à n'être que des satellites.

C'est parce que nous sommes fièrement indépendants que nous regrouperons la gauche de ce pays, en dépit de toutes les difficultés, et construirons une République socialiste. C'est avec beaucoup de sérénité que nous relevons le défi de M. Frey : il ne s'intéresserait pas tant à nous s'il ne nous savait redoutable pour son régime.

Edouard DEPPEUX

Coloniser la R. T. F...

Dans le match qui opposait soudainement M. Terrenoire — ministre de l'Information — à MM. Janot et Thibault — respectivement directeur général de la R.T.F. et directeur des Informations — le ministre vient de marquer un point. M. René Trobas, dit Thibault, quitte, pour la seconde fois, son fauteuil directorial. La première fois, il cédait la place à un poulain de la S.F.I.O., et cette fois-ci, à un membre du cabinet du ministre. M. Soustelle n'est vraiment plus en cour !

Que signifient ces modifications dans un personnel qui avait cependant déjà donné de larges preuves de « compréhension » politique ?

EN trois années, le Pouvoir aura usé quatre directeurs pour informer, comme l'on sait, un auditoire qui de plus en plus, accroché avec soulagement les postes périphériques. Mais qu'importe, il s'agit, avant tout, de tenir bien en mains cette arme qu'est la R.T.F. et peut être de n'être point gêné du tout pour mettre l'établissement au pas de certains intérêts privés.

Un investissement systématique

Depuis 1958, on chiffrerait à 700 environ le nombre d'employés de toutes sortes venus renforcer l'entreprise R.T.F., réputée cependant pléthorique. Tous les postes de responsabilité ont été donnés à des hommes « sûrs », c'est-à-dire assez souples pour accepter — sans sourciller — les impératifs politiques du moment. Ce qui ne veut pas dire naturellement que ces serviteurs obéissants soient particulièrement qualifiés !

Dans le secteur « Informations », déplacements, promotions et recrutement ont créé une situation qui, devant une action syndicale molle et hésitante, place les plus anciens journalistes titulaires en minorité devant les nouveaux venus et devant les bénéficiaires du régime. Le Gouvernement le sait et ne se hâte pas d'appliquer le nouveau statut avant d'en avoir terminé complètement avec son opération de colonisation politique.

M. Thibault qui avait négocié le statut des journalistes avec ceux-ci semblait trop engagé pour donner le dernier coup de pouce. En exigeant que le nombre des postes réservés au choix arbitraire gouvernemental soit porté de 10 à 30, postes qui s'ajoutent aux nominations internes déjà appliquées, la main-mise politique sera complète dans le secteur des journaux parlés et télévisés. D'autre part, en recrutant à l'extérieur, le gouvernement sait pertinemment qu'il diminue encore le nombre de postes disponibles (il y en avait 510 pour 530 postulants journalistes — permanents et autres — dans l'ensemble, France et Outre-Mer, de la R.T.F.).

M. Thibault n'a-t-il pas osé aller jusqu'au bout ? Son successeur, M. André Gérard, se heurtera-t-il à une action syndicale décidée, et aura-t-il les mains plus libres pour la briser ? Le journal l'Aurore (référence du nouveau directeur qui y collabora) ne passe pas pour être très compréhensif des mouvements sociaux...

Action syndicale et « syndicats-maison »

Le mécontentement se généralise parmi le personnel de la R.T.F. Hormis les « privilégiés » du régime, tous les personnels à qui on avait fait miroiter des avantages dans le nouveau statut, sont profondément déçus.

Les propositions qui leur sont faites sont largement inférieures aux promesses formulées. La Direction semble avoir agi avec un certain machiavélisme. En laissant délibérément les commissions paritaires dresser des tableaux de personnels et des échelles de salaires fort intéressantes, elle savait qu'elle ne pourrait les appliquer en raison des impératifs financiers imposés par les Finances, l'un des ministères de tutelle de la R.T.F.

Les syndicats ont marché et sont tombés dans le panneau. Et la déception des salariés est grande.

D'autre part, en orientant, depuis deux ans, l'activité syndicale vers ces problèmes matériels de statut, on avait ainsi les mains plus libres pour pratiquer des embauchages massifs (700 environ) qui viendraient peser sur les négociations.

Et, habileté bien connue, la création

de « syndicats-maison », naturellement indépendants de toute Centrales syndicales, donne à la Direction une arme de manœuvre pour briser tout mouvement organisé.

Si bien qu'aujourd'hui, un mouvement risquerait de se heurter d'une part aux syndicats-maisons dans la main de la Direction, d'autre part aux « nouveaux domestiques » qui attendent, en paiement de leur docilité, une intégration faite aux dépens de ceux qui luttent encore pour avoir une radio moins asservie. Et aussi aux « réquisitions » et à l'article 16.

Le but de la manœuvre

Si un mouvement de grève pouvait se déclencher, provoqué par le mécontentement général, alors pourrait se poser le véritable problème qui, en fait, se profile derrière toutes les manœuvres gouvernementales.

La seconde chaîne de Télévision sera-t-elle soumise au monopole que détient la R.T.F. — au nom de la Nation — ou sera-t-elle remise — pour l'exploitation — à certains intérêts privés ? Dans les hautes sphères de la R.T.F. et au gouvernement se dessinent assez nettement les auteurs de ces intérêts et leurs supporters. La lutte âpre des publicistes, celle des marchands de papier-journal, celle des producteurs de bandes filmées que l'exploitation cinématographique ne peut plus contenter, donne un relief inquiétant à cette bagarre dont

l'enjeu est la télévision — et en prolongement — le monopole de la R.T.F. Si l'on pouvait retirer à cette dernière ce droit gênant, quelles perspectives alléchantes s'ouvriraient pour la finance, les trusts de la publicité et les fabricants de films que l'exiguïté du marché français condamne irrémédiablement.

Que les contribuables paient donc les charges des installations de télévision et celles de la seconde chaîne et que les intérêts privés puissent enfin l'exploiter à leurs seuls bénéfices !

Pour réussir cette combinaison, il faut déposséder la nation du monopole de la Radio et de la Télévision. Voilà des années qu'on s'y emploie. Il faut revenir aux postes privés dont on a connu la néfaste activité avant 1940 (c'est ce qui a provoqué leur interdiction).

Comme il faut mettre en condition — c'est la mode — un Parlement encore réticent (à moins qu'avec l'appui de l'article 16...) une grève habilement provoquée pourrait y parvenir. On a tellement daubé sur l'Etat et son incapacité à gérer correctement, que l'opinion publique ne s'émeuvrait pas de cette opération capitaliste faite aux frais de la nation.

Nous reviendrons bientôt sur ces problèmes qui mettent en cause le sort des nombreux travailleurs du cinéma, de la radio et de la télévision... et aussi, dans une large mesure, celui de tous les Français.

Bertrand RENAUDOT

...et les étudiants ?

REUNIS, dimanche dernier à Paris, les délégués d'une douzaine de Grandes Ecoles ont décidé de fonder une Fédération nationale, dissidente de l'Union des Grandes Ecoles (1).

Motif, ou prétexte : « En préconisant l'ouverture de facultés techniques l'U.N.E.F. va dévaloriser le titre d'ingénieur »...

Voilà qui est clair et constitue une position parfaitement réactionnaire face à la nécessaire transformation des structures de l'Université. La valeur du titre d'ingénieur dont il est question est celle consacrée par l'évolution progressive de la notion de « Grandes Ecoles », où l'on a assisté au développement d'un esprit de caste, chaque école rivalisant avec la voisine dans le domaine de la somme des connaissances qu'elle inculque à ses élèves. Pour l'esprit « Grande Ecole », il ne s'agit pas de former des cadres compétents, c'est-à-dire adaptés à leur future profession, mais d'accroître le « renom » de l'école en en restreignant le nombre d'élèves, par une difficulté sans cesse accrue d'un examen ou concours d'entrée.

Or, cette évolution, qui se manifeste dans presque toutes les grandes écoles, est rigoureusement contraire à l'intérêt d'une société industrialisée, qui demande un nombre de cadres sans cesse croissant. Bien plus, ce malthusianisme, comme celui des Facultés, influe directement sur la qualité des études. En effet, à la veille de l'automation, la société demande surtout des cadres spécialisés dans une branche bien déterminée, alors que l'élévation du « niveau » de l'école se fait par un accroissement de l'étendue des connaissances.

La notion de « valeur du titre d'ingénieur » procède donc chez ces messieurs très « vieille France » d'un esprit de conservatisme égoïste à l'égard de tout ce qui touche à leurs privilèges.

Mais à cette position réactionnaire qui se veut « technique », il fallait le cadre d'une doctrine : « l'apolitisme ». Et voilà qu'apparaît le motif essentiel qui est d'ordre politique. Après de multiples tentatives, toutes vouées à l'échec, le noyau d'activistes que comprend le milieu étudiant, revient à la charge sous des formulations nouvel-

les, toujours avec la même mauvaise foi. Opposition à l'attitude de l'UNEF et de l'UGE face à la guerre d'Algérie bien sûr, mais aussi, plus largement, opposition à la vision démocratique et renouvratrice de ces deux organisations concernant la nécessaire transformation des structures de l'enseignement en adaptation avec l'avènement de la société industrielle ; opposition à la réforme de l'enseignement et à sa démocratisation ; opposition enfin au rôle du syndicalisme étudiant, tel qu'il est conçu par l'UNEF et l'UGE.

Bien entendu, dans cette action, ces quelques jeunes activistes bénéficient de l'appui du parti officiel, l'U.N.R., comme l'a montré la récente publication d'une lettre confidentielle adressée à certaines associations générales d'étudiants, supposées « apolitiques ». On espère ainsi favoriser un regroupement plus large. Mais ce qui est plus grave, c'est que le Gouvernement pourrait fort bien sauter sur ce prétexte pour durcir encore son attitude à l'égard du syndicalisme étudiant. Il l'a déjà fait avec la suppression de la subvention à l'UNEF. Quel prétexte ne trouverait-il pas pour essayer de détruire le syndicat d'étudiant ? Et pourtant, celui-ci est bien mince ; Car ce n'est pas la première fois que quelques réactionnaires, bénéficiant de tels appuis officieux, cherchent à annihiler la volonté générale des étudiants. Le « Mouvement des étudiants de France », puis le fantomatique « Comité de liaison » ont été les dernières manifestations de cette politique, toutes piteusement « dégonflées » par la quasi-unanimité des étudiants derrière leur organisation syndicale l'UNEF.

Et c'est pourquoi il faut accorder à cette nouvelle tentative l'importance qui lui revient. Comme les précédentes, elle ne rencontrera guère d'écho, et finira par sombrer dans l'oubli.

Mais que le Pouvoir ne s'étonne pas après, si l'opposition des étudiants à la guerre d'Algérie s'accompagne inévitablement d'une opposition résolue au régime gaulliste.

Ils ont compris, eux aussi, et par expérience, la tare originelle de ce régime.

Jacques POMONTI

(1) Nous signalons que l'U.G.E. regroupe 110 Grandes Ecoles.

Rencontre Internationale de Jeunesse

du 29 juillet au 13 août 1961 à ZADAR (Yougoslavie)

Sur l'initiative de la Direction de la Jeunesse et des Etudiants Yougoslaves et du Forum international de la Jeunesse, des conférences seront organisées sur « le socialisme yougoslave », « l'avenir des jeunes d'Europe », « les relations Europe-Afrique ». Soirées culturelles, sports et visite de deux jours de Venise sont aussi au programme.

Tous frais compris : 408 N.F.

Renseignements : Forum International de la Jeunesse, 23, Galerie-Vivienne Paris (2^e) - (Tél. : CEN. 94-52).

Un événement inquiétant

INTERRUPTION de longue durée? Simple délai de réflexion de dix ou quinze jours?

L'avenir seul nous le dira. Il reste que la suspension des travaux, même assortie des propos d'espoir tenus par l'une et l'autre délégation, est un événement inquiétant. Elle signifie, à tout le moins, que les partenaires n'ont rien pu faire d'autre que d'exposer tour à tour leurs thèses. Ils ne sont pas parvenus à créer le climat de confiance indispensable à la conclusion d'un accord. Il faut en convenir : la première phase des pourparlers, malgré sa longueur, n'a pas atteint son but.

A l'heure où nous mettons sous presse, nous venons seulement de recevoir l'information et d'entendre les

explications de M. Joxe. Celles-ci appellent dans l'immédiat un certain nombre de remarques.

Il n'est pas contesté que c'est la délégation française (après visite de M. Joxe à l'Élysée) qui, sans nouvelle ouverture, a pris l'initiative de la suspension à laquelle, semble-t-il, le G.P.R.A. ne tenait pas. Qu'espère-t-on de ce délai du côté français?

On ne peut que hasarder des hypothèses en replaçant la décision dans l'ensemble des circonstances.

M. Joxe a confirmé que les points de désaccords étaient au nombre de trois :

- arrêt des hostilités,
- garanties pour la minorité.
- Sahara.

Voilà qui n'est pas de nature à nous rassurer.

Que la France cherche, au cours de la négociation, à obtenir des garanties en faveur de la minorité européenne, rien que de tout à fait légitime s'il s'agit non de consolider des privilèges sous prétexte de défendre des intérêts, mais d'éviter un écrasement prenant la forme de discriminations.

Qu'il soit bien entendu, aussi, qu'on ne tente pas, par le biais de cette protection de la minorité européenne, de revenir à la notion de communautés diverses — Kabyles, Mozabites, Chaouias, etc... — comme au temps de la loi-cadre de Bourges-Maunoury. Il est vain de tenter de jouer les divisions dont les dernières années ont montré le caractère artificiel.

Quant à l'arrêt des hostilités, c'est le type même des préalables de nature à bloquer toutes les négociations. Ce qu'a dit M. Joxe confirme ce que nous écrivions ici même à propos de la trêve, dès l'ouverture de la conférence d'Evian : le geste du gouvernement français visait à réintroduire la demande d'un cessez-le-feu antérieur à l'accord politique. Or il est évident, et on le sait depuis longtemps, que le G.P.R.A. ne donnera pas l'ordre à ses troupes de déposer les armes tant qu'il n'aura pas obtenu certaines garanties sur les conditions du futur référendum d'autodétermination. Ce point a été analysé avec la plus grande précision par Georges Lavau, l'un des rapporteurs du Colloque de Grenoble.

Reste le Sahara.

Nul ne s'en étonnera, et c'est peut-être à ce propos qu'il est possible de faire une hypothèse sur les calculs de la délégation française.

N'a-t-on pas conçu, de ce côté, l'espoir d'introduire grâce à ce problème des divisions entre le G.P.R.A. et les pays limitrophes de l'Algérie? On se serait tenté de le croire en lisant les commentaires sur le communiqué Bourguiba-Modibo Keita : « Le Sahara est partie intégrante du territoire africain », dit ce texte. Et nos commentateurs de s'écrier avec satisfaction : « Vous voyez, africain... pas algérien ! »

On ferait bien d'y regarder de plus près.

Que le Sahara risque d'être un problème à rebattre entre le G.P.R.A. et les voisins de l'Algérie, c'est fort possible et même probable. Mais est-ce à dire que les autres Africains soient prêts à faire état de ces contestations en pleine négociation entre Français et Algériens? C'est une autre affaire. Il convient, à ce sujet, de lire avec soin tout le communiqué des chefs d'Etat tunisien et malien. Il parle de la « nécessité de réaliser la décolonisation jusqu'à son terme », il dit que « les deux présidents se sont trouvés d'accord pour poursuivre sans réserve leur soutien aux peuples africains frères en lutte pour leur libération ». Il réaffirme « leur solidarité agissante avec le peuple algérien au combat ».

... Quant au Sahara, le communiqué « dénonce toute prétention de puissances étrangères à la souveraineté sur le Sahara ».

Cela revient, en somme, à avouer les divergences pour l'avenir en ce qui concerne la gestion des richesses sahariennes mais non, et il s'en faut, à épouser la thèse française.

On serait donc bien inspiré de ne pas fonder de trop grands espoirs sur l'application de l'habituelle méthode gaulliste : temporiser pour ruser et pour diviser.

Répetons-le une fois encore, puisque les difficultés demeurent : il n'y aura pas de règlement pacifique du problème algérien aussi longtemps qu'on gardera l'illusion de jouer d'hypothétiques divisions entre Algériens ou entre Algériens et autres Africains, — tant qu'on prétendra maintenir des préalables à l'accord sur l'autodétermination, — tant qu'on s'entêtera à vouloir imposer des amputations de territoire.

Et puissent tous ceux qui nous ont trouvés trop critiques et trop exigeants après le discours du 16 septembre, après le référendum du 8 janvier, après tant de discours ambigus, comprendre aujourd'hui la nécessité de la vigilance.

Robert VERDIER.

A Dijon, le procès d'Halliez a été celui de la guerre d'Algérie

LE 25 mars dernier, Michel Halliez refusait son fascicule de mobilisation pour protester contre l'attribution de la légion d'honneur au lieutenant Charbonnier et sa nomination à un grade supérieur.

Ce même Charbonnier qui fut accusé d'une façon formelle dans l'assassinat du Professeur Audin.

C'est pourquoi, le mercredi 7 juin, Michel Halliez comparait à nouveau devant le Tribunal de Grande Instance de Dijon. C'est devant une nombreuse assistance, où l'on apercevait des étudiants africains, que s'est déroulée cette affaire.

Les témoins cités par la défense étaient d'une notoriété certaine et d'un éventail très large, il nous fut permis d'entendre tour à tour :

Charles-André Julien, Professeur à la Sorbonne ; André Mandouze, Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg ; Germaine Tillon, Professeur en Sorbonne ; Vidal-Naquet, de l'Université de Caen.

Devant cette assistance et craignant sans doute l'évocation de la scandaleuse affaire Audin, le Procureur de la République Gien, avec une partialité évidente, demanda le huis clos en invoquant « des incidents probables ».

Après une protestation énergique du défenseur d'Halliez, Me Badinter, le huis clos ne fut pas accordé par le Président du Tribunal. Par contre, toute allusion à l'affaire Audin demeura interdite.

Ceci n'empêcha pas plusieurs témoins de poser avec force le problème de la guerre d'Algérie et de s'élever contre l'assassinat d'Audin.

Mandouze et Ch.-A. Julien soulignèrent les écrasantes responsabilités des politiciens français qui, en se refusant à toute évolution politique de l'Algérie, sont à l'origine de cette guerre de 7 années.

Dans une plaidoirie magistrale, Me Badinter souligna la haute portée morale du geste d'Halliez et le confronta avec l'insurrection des généraux félons d'Algérie.

Car les faits de torture ne peuvent plus être niés, la veuve d'Audin attend encore que justice soit rendue et c'est pour tout cela qu'Halliez témoigne, pour l'honneur de la France.

Le Procureur demanda la peine maximum, soit un an de prison ferme, mais reconnaissant la portée de son geste, ses évidentes qualités morales, le Président et les juges du Tribunal firent preuve de plus de sérénité en infligeant six mois de prison avec sursis, sous réserve d'une acceptation ultérieure de son fascicule de mobilisation.

Le soir même, dans une salle de cinéma de la ville, devant plus de 900 personnes venues l'entendre sur le grand algérien, André Mandouze déclarait avec raison : « le procès de Michel Halliez a été un grand procès. Il a témoigné devant ses juges, pour l'honneur de notre peuple, son geste pose également la nécessité d'un statut pour les objecteurs de conscience ».

Il n'est plus désormais possible d'étouffer la conscience française devant la guerre d'Algérie ».

Un jeune Alsacien devant le tribunal militaire

LE Tribunal militaire de Metz a eu à juger dernièrement trois jeunes gens. Pierre Boisgontier, Tony Orongo et Jean Pezet qui avaient exprimé le désir d'accomplir en Algérie un service civil à la place de leur service militaire. Des personnalités éminentes du monde politique et religieux étaient venues à la barre témoigner en leur faveur.

Devant ce même tribunal, comparaitra jeudi 15 juin, un jeune alsacien, Paul Grosz, de Thann, actuellement détenu à la Maison d'Arrêt de Metz, pour avoir, lui aussi, refusé de participer à la guerre d'Algérie, estimant qu'il serait plus efficace pour l'établissement d'une paix rapide d'y créer un service civil constructif.

Plusieurs personnes, d'opinion et de milieu différents, et notamment ses amis de la région, connaissant les raisons de son attitude, iront eux aussi à Metz témoigner en sa faveur.

Pour les objecteurs de conscience

Le Mouvement « Secours aux Objecteurs de Conscience » nous communique :

« Il y a des emprisonnés, des victimes de la guerre dont on ne parle pas et dont le gouvernement se soucie fort peu : ce sont les 75 objecteurs de conscience, en faveur desquels nous vous appelons à venir manifester le :

SAMEDI 24 JUIN

à 20 h. 30, Grand cirque d'hiver, avec la participation de l'Abbé Pierre, du Pasteur Roser, Lanza del Vasto, Henry Torres, André Philip, Robert Jospin, Félicien Challaye, Jean Cotereau, Marc Nez et Me de la Pradelle, etc... »

Un tract du P.S.U. aux

Jeunes Soldats

EN FRANCE ET EN ALGERIE, VOTRE FERME INTERVENTION contre les officiers et les généraux factieux a été décisive. Avec les travailleurs, avec tout le peuple français dont vous faites partie, vous avez empêché une guerre civile et, peut être, l'établissement momentané d'un régime abominable de camps de concentration, de tortures et de massacres. Ces paras, ces légionnaires, ces officiers activistes qui martyrisent le peuple algérien depuis six ans, n'auraient pas hésité à faire subir un sort semblable aux démocrates français.

VOTRE INTERVENTION A ETE SANS DOUTE PLUS IMPORTANTE que celle de quiconque. Sans vous, sans votre rapide organisation défensive, et sans la menace qu'elle faisait peser sur eux, les factieux intervenaient en France, où seules les forces populaires étaient prêtes à résister, mais sans armes. Une armée et une administration truffées d'agents fascistes actifs ou passifs (comme le ministre TERRENOIRE l'a lui-même reconnu), cachaient la vérité au général de Gaulle. Bien qu'averti depuis quelques jours, par une mauvaise appréciation de la situation, celui-ci avait par optimisme excessif, par une confiance orgueilleuse dans son propre prestige, négligé de prendre les précautions les plus élémentaires.

LUI AUSSI A UNE IMMENSE DETTE ENVERS VOUS, car en sauvant notre liberté à tous, vous avez sauvé son pouvoir, sa liberté à lui, et probablement sa vie. Malheureusement, il ne semble nullement prêt à tirer toutes les conséquences de l'abandon où il s'est trouvé. Son sentiment de solidarité militaire, ses liens anciens avec ceux qui l'ont porté au pouvoir, font qu'il ne frappe que les plus gravement compromis d'entre eux, et ne songe pas à épurer véritablement l'armée de l'énorme masse des complices de la rébellion.

C'est pourquoi, VOUS NE DEVEZ COMPTER QUE SUR VOUS-MEME, et tirer, VOUS, les conséquences des événements.

- 1 ■ VOUS DEVEZ VOUS OPPOSER A LA MOINDRE SANCTION, à la moindre brimade, contre l'un quelconque d'entre vous de la part des officiers factieux, complices ou simplement neutres. Vous les connaissez tous. Vous devez être solidaires contre eux tous.
- 2 ■ VOUS DEVEZ FAIRE APPEL A L'OPINION PUBLIQUE et aux organisations démocratiques, afin de prévenir toute tentative de représailles collectives ou individuelles, camouflées ou officielles.
- 3 ■ VOUS DEVEZ FAIRE CONNAITRE AUTOUR DE VOUS l'attitude exacte des officiers et des cadres au cours des événements. Vous devez user de tous les moyens possibles pour obtenir le châtiement des factieux et l'élimination des éléments douteux.
- 4 ■ VOUS DEVEZ RESTER VIGILANTS, et maintenir les comités et l'ensemble des liaisons établies lors des derniers événements. D'autres tentatives, plus brutales encore que la dernière nous menacent, auxquelles il faudra faire face instantanément.
- 5 ■ VOUS DEVEZ PRENDRE CONTACT, dans la mesure du possible, avec les forces populaires de votre localité : syndicats, associations républicaines, partis politiques de gauche, et en Algérie, là où c'est possible, avec les libéraux et tous les éléments favorables à l'indépendance algérienne. Devant une nouvelle menace, par exemple devant un coup d'Etat accompagnant la disparition ou l'assassinat du général de Gaulle, il faudrait agir très vite. Seule la coopération immédiate du contingent et des organisations populaires en fournirait le moyen.
- 6 ■ VOUS DEVEZ TIRER LA LEÇON des récents événements pour vos camarades, vos amis et vos familles, faire comprendre que, aujourd'hui comme hier, le danger vient de ce que tout en France repose sur un homme seul, qui n'est même pas tenu au courant de ce qui se passe réellement.
- 7 ■ VOUS DEVEZ MONTRER QUE LA GUERRE D'ALGERIE, DONT VOUS AVEZ ASSEZ COMME NOUS TOUS, a causé le coup du 22 avril et peut encore provoquer d'autres événements encore plus graves. Vous devez expliquer que la liberté et la sécurité ne seront consolidées en France que lorsque la paix sera rétablie par une négociation rapide avec le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne — ce qui suppose qu'on abandonne toutes les manœuvres et les faux-fuyants qui retardent cette paix depuis des années.

ENSEMBLE, FAISONS CAMPAGNE :

- POUR UNE PAIX RAPIDE.
- POUR UNE NOUVELLE DEMOCRATIE EXEMPTÉ DE LA FAIBLESSE DE LA IV^e REPUBLIQUE COMME DE LA FRAGILITE DE LA V^e.

Sur quelle initiative ?

On lira d'autre part le communiqué publié par le Bureau National du P.S.U. et le tract distribué par les Etudiants et les Jeunes du Parti à la suite des perquisitions et « interpellations » qui ont frappé, vendredi dernier, un certain nombre d'universitaires, de journalistes ainsi que des militants du P.S.U. et de gauche.

Toutes les personnes arrêtées ont été relâchées après des interrogatoires plus ou moins longs, mais surtout fort curieux.

Nous savons bien que le Pouvoir n'hésite pas à abattre plus lourdement son « bras séculier » sur les militants qui luttent pour la paix en Algérie que sur les ultras et les factieux. Mais jamais, peut-être, le caractè-

des « interpellés » ont été frappés par les policiers, et durement. C'est le cas de M. Paul Thibaud, de la revue « Esprit », au commissariat de police d'Ivry, de Pierre Vidal-Naquet, professeur d'Histoire à la Faculté des Lettres de Caen. Les méthodes algériennes sont de plus en plus adoptées par la police parisienne.

Pourquoi ces perquisitions et ces arrestations ? Et sur l'initiative de qui ?

On n'a pas manqué de relever, parmi les personnalités visées, le nom de M. Gossein. Celui-ci fut membre du cabinet de M. Michelet, garde des Sceaux. Il dut le quitter il y a quelques mois, sans que son « patron » ait fait preuve de beaucoup de caractère pour le défendre, sous la pression de M. Debré. Le Premier ministre soupçonnait M. Gossein d'être trop sincèrement favorable à la négociation avec le G.P.R.A. Il n'est donc pas impossible que ces opérations de police soient un aspect des luttes de clans et d'hommes au sein du gouvernement. Les militants de gauche en font les frais. Telles sont les mœurs du régime.

Il apparaît surtout que le gouvernement révèle, par là, sa véritable nature. Il s'effraie lui-même d'avoir à châtier — si peu, d'ailleurs — quelques généraux factieux et à inquiéter, — si modérément — quelques activistes et plastiqueurs. Aussi, veut-il se rassurer, et rassurer ses partisans. Des opérations de police comme celles de la semaine dernière sont destinées à rappeler que l'Article 16, mis en application après les événements d'avril, peut servir bien davantage à frapper la gauche qu'à mettre les ultras à la raison, à étouffer l'opposition à la guerre, si la négociation d'Evian échoue du fait des fourberies du Pouvoir, plutôt qu'à briser les sabotages des nostalgiques de l'Algérie Française.

Mais M. Papon, M. Frey, et le pouvoir qu'ils servent, croient-ils vraiment qu'ils réussiront à faire reculer nos camarades et le Parti dans la poursuite de la lutte pour la paix et la démocratie ? Ils se réservent en ce cas de cruelles désillusions. Les vexations grossières, les brimades stupides, les détentions arbitraires les manœuvres d'intimidation auront un effet tout à fait contraire à celui qu'espère M. Papon avec sa psychologie de policier obtus : elles renforceront notre détermination d'en finir avec ce régime, ses méthodes et ses argousins.

T. S.

Protestation du Comité de vigilance Universitaire

Le Comité de Vigilance Universitaire pour la Défense des Libertés et la Paix en Algérie, indigné de la faiblesse du pouvoir à l'égard des activistes et des récentes brimades (perquisitions, arrestations) exercées contre les intellectuels de gauche et même des sévices corporels dont certains d'entre eux ont été victimes, dénonce comme une lourde menace pour l'avenir de la démocratie en France les attentats contre la liberté de ceux qui n'ont jamais cessé de s'en servir pour réclamer la paix et la justice.

Il conjure tous les partisans de la paix de multiplier leurs efforts pour que les espoirs mis par deux peuples en un prochain règlement du conflit algérien ne soient pas déçus une fois encore dans les semaines qui viennent.

Patriotes...

La propagande officielle, de Coup de Fréjac à Terrenoire, a souligné complaisamment le passé d'un certain nombre des assassins du commissaire Gavaury. L'un des déserteurs du 1er R. E.P. avait conservé un fanion à croix gammée. Un autre, dit-on, avait été, pendant la guerre, membre de la « Légion des Volontaires Français », ramassés de soudards ou d'illuminés que Vichy mit à la disposition d'Hitler pour combattre le « bolchevisme ».

Voilà bien une découverte ! Et mieux vaut tard que jamais.

Se souvient-on, cependant, qu'il n'y a pas longtemps, les hommes de la Légion Étrangère nous étaient indistinctement présentés comme de chevaleresques héros, prêts au sacrifice suprême pour la défense « de la civilisation occidentale et des valeurs chrétiennes » ?

ARTICLE 16...

VENDREDI dernier, la police perquisitionnait au domicile d'un certain nombre de personnalités connues pour leur action en faveur de la paix en Algérie. Étaient arrêtés :

MM. Ricaur, professeur à la Sorbonne ; Vidal Naquet, Panigel, Thibaud, de « Vérité-Liberté » ; Pagat, de « Témoignages et Documents » ; Gossein, du « Bulletin d'Informations Maghrébines et Africaines » ; Spitzer, de la « Voie Communiste », ainsi que sa femme...

En même temps qu'eux, étaient arrêtés une quinzaine d'étudiants et de jeunes, militants et responsables du PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ.

Ainsi, l'application de l'Article 16, c'est aujourd'hui, à travers les arrestations de journalistes et de militants, l'expression de la vindicte gouvernementale à l'égard des journaux et du parti qui depuis des années ont mené le plus activement le combat pour que s'engage le pourpaler avec le G.P.R.A. Ces mesures arbitraires prouvent de façon claire le double jeu du pouvoir, contraint à la négociation par la pression populaire tandis que des forces importantes, y compris à l'intérieur du gouvernement, s'acharnent à saboter les négociations en cours.

Voici qu'après la scandaleuse clémence dont ont profité les généraux fascistes d'avril, le gouvernement cherche à frapper, sans même donner de justification à l'opinion, les partisans de la négociation et de la paix.

Ces mesures montrent à l'évidence que la mobilisation des démocrates est plus nécessaire que jamais contre l'activisme ultra et contre ceux qui s'en font les complices dans les avenues du pouvoir.

La paix en Algérie passe par la mise hors d'état de nuire des fanatiques du plastic, des assassins d'Alger et de leurs complices en France.

Etudiants du P.S.U.
Jeunesses Socialistes Unifiées.

Le Procès Jeanson

(présenté par M. PÉJU)

DIX mois déjà que s'ouvrait, au Cherche-Midi, moins le procès du réseau Jeanson que le procès d'un régime, et d'une guerre.

Il faut lire, il faut diffuser le livre édité chez Maspéro. Avec abnégation et persévérance, accusés et avocats ont démontré que la clandestinité de l'activité qui était mise en cause n'impliquait nullement qu'on néglige l'opinion publique. C'est devant cette opinion qu'ils ont gagné leur procès : si certains hésitants étaient prêts à accepter qu'on qualifie ces militants de « traîtres » (au besoin, en ajoutant que c'était une trahison pour la bonne cause, ou je ne sais quelle autre sottise), cette confusion n'était plus possible APRES.

Depuis ces dix mois, les événements se sont un peu hâtés, les colonels qui refusaient de venir témoigner devant le tribunal militaire (voir p. 155) refusent aujourd'hui d'y comparaître en tant qu'accusés — ils ont bien tort d'ailleurs, on serait sûrement plus gentil pour eux que pour notre camarade Jean-Claude Paupert, qui croupit en ce moment même à Fresne.

Aujourd'hui, le pouvoir ne se gêne absolument pas et, malgré la plus criante invraisemblance, utilise le prétexte d'« aide au F.L.N. » pour perquisitionner dans les bureaux des revues ou journaux de gauche, pour arrêter des personnalités de gauche. Toutes les contradictions de cette « guerre » qui n'en est pas une éclatent avec de plus en plus d'évidence. Mais la paix ne vient toujours pas. Et la répression continue de frapper tant la gauche française que les patriotes algériens.

P. L. THIRARD.

Ed. Maspéro.

Le Colloque de Lille

(23-25 JUIN 1961)

L'Association pour la Sauvegarde des Institutions judiciaires et la Défense des libertés individuelles qui a déjà organisé — avec le succès et le retentissement que l'on sait — les colloques de Royaumont (juin 1960) d'Aix-en-Provence (décembre 1960), Grenoble (mars 1961), a pris l'initiative d'organiser à Lille, les 23, 24 et 25 juin, un nouveau colloque.

Il aura pour thème : Les problèmes juridiques posés par la mise en œuvre de la politique d'autodétermination et le retour aux conditions d'un Etat républicain et démocratique.

D'ores et déjà, les personnalités de la Magistrature, du Barreau, de l'Université, du Syndicalisme, de la politique qui avaient donné leur concours aux travaux des précédents colloques ont fait connaître qu'elles participeraient aux débats de Lille.

Pour tous renseignements, on peut s'adresser au secrétariat des colloques en écrivant à :

Charles HERNU, 53, rue de Ponthieu, PARIS (7^e).

Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

● Rédaction :

8, rue Henner
Paris (IX^e)
FIG. 65-21 - TRI. 28-48

● Administration :

54, boulevard Garibaldi
Paris (XV^e)
SUF. 19-20

C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois 5 NF
6 mois 10 NF
1 an 19 NF
Soutien 30 NF

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

I.R.B., 60, rue René-Boulanger, Paris-X^e

— Travail exécuté —
par des ouvriers syndiqués



(Keystone.)

Hier, le peuple en armes...

Le 18 juin 1940, un général à « titre temporaire » lançait un appel aux Français et au monde, réveillant le sens de l'honneur national et lançant les meilleurs citoyens dans la Résistance. Notre parti ne cherche nullement à contester le fait que, le premier dans le temps, il joua le rôle de catalyseur des énergies. Mais avec le recul, il est trop facile à la propagande officielle d'insinuer que la Résistance c'était de Gaulle — que sans de Gaulle elle n'était plus rien.

Nous entendons précisément réagir contre ce mythe de l'incarnation de la lutte en un homme, qui sert beaucoup plus la politique actuelle de pouvoir personnel que la recherche de la vérité. Si tant d'hommes et de femmes ont accepté la torture, les camps et la mort, ce n'était pas pour de Gaulle ! Ils se sont battus et ils sont morts au nom de l'image d'une France qu'il fallait construire, d'une République pure et fraternelle qui méritait tous les sacrifices.

Sans doute, de Gaulle s'est-il révélé, dans des circonstances historiques données, l'homme le plus capable de rassembler les énergies. Mais la Résistance c'était d'abord les Résistants.

Ainsi le 18 juin nous donne-t-il l'occasion de commémorer non un homme mais les meilleurs d'un peuple, porteurs d'idées généreuses, vagues et contradictoires parfois, le plus souvent vastes et créatrices.

C'est pourquoi nous exposons aujourd'hui les idées politiques et sociales de la Résistance.

Il n'est pas question d'être complet, de donner une tentative globale d'explication ou de juger, de quelque planète supérieure, les faits et les hommes.

On se contentera d'exposer quelques points essentiels. Les recherches de chacun pourvoieront au reste (1).

(1) Lire comme ouvrages de base : « Les idées politiques et sociales de la Résistance », de H. Michel et B. Mirkin-Guetzevitch.

« La IV^{ème} République », de Mirkin-Guetzevitch.

« Histoire de la Résistance », de H. Michel.

« Vers une doctrine de la Résistance », de A. Hauriou.

Généreuse mais tr

par Lucie

Le programme du Conseil National de la Résistance (C.N.R.) est évidemment la somme la meilleure des idées de la Résistance. Mais il faut se souvenir qu'il est le fruit de quelques compromis et qu'une circonstance politique bien précise a pesé sur les origines de son élaboration.

Le « Giraudisme »

Pourquoi la Résistance fut-elle de gauche ? Sans doute parce que des hommes de gauche en constituaient l'immense majorité, mais aussi parce que le Giraudisme — « Résistance » de droite — avait échoué.

Au mois de novembre 1942, se produisit le débarquement allié en Afrique du Nord. Les Américains, qui ont montré plus d'égards pour Pétain que de sympathie pour de Gaulle et qui deviennent les leaders incontestés de la coalition occidentale, deviennent maîtres de l'Afrique du Nord. Le gaullisme a peu pénétré celle-ci : colonialisme, antisémitisme étaient monnaie courante, et aux yeux des Français d'Afrique du Nord, tout ce qui venait de Londres était taxé de « bolchevisme ».

La « Résistance » d'Afrique du Nord prend une tournure opposée à celle de la France Libre. Elle agit au nom du Maréchal Pétain : l'équivoque est complète avec Darlan, bientôt assassiné. Le général Giraud la continue. Sous son commandement, les lois d'exception de Vichy demeurent ; la « Légion des Combattants », organisme vichyste, continue de se développer ; Francs-Maçons, juifs, communistes, gaullistes restent en prison. En France, on hésite. Les notables sont attirés par Giraud qui répète qu'il ne fait pas de politique. En un mot, une partie de Vichy semble tourner le dos à Montoire et diriger d'Alger la Résistance, au détriment des pionniers courageux de Londres et de France. Cette querelle de Gaulle-Giraud devait engager tout l'avenir de la Résistance et toute sa philosophie.

La Résistance métropolitaine fit alors front aux côtés de de Gaulle. Les déclarations hostiles à Vichy émanent de tous les Mouvements. Giraud recule.

Deux conséquences : — D'une part, unité de la Résistance au sein du C.N.R. qui, dès sa première motion, affirme son soutien au chef des Français Libres ; — D'autre part et surtout, de Gaulle qui se voulait en dehors des Partis — et, comme toujours, au-dessus d'eux — a été contraint d'agir avec eux et de renouer avec les représentants de tous les Partis, y compris avec le Parti communiste. La conséquence du Giraudisme fut donc d'accélérer le caractère de gauche de la Résistance.

Les querelles socialo-communistes

Est-ce à dire, cependant, que la Résistance fut unie et cohérente sur le

plan des idées ? Il suffira de relire quelques textes pour se rendre compte du contraire.

Un programme du Parti Socialiste clandestin fut présenté par notre camarade Daniel Mayer, le 11 décembre 1943. Le Parti Communiste, le 25 avril 1944, y répondit de façon incisive et polémique, ce qui engendra une réponse de Daniel Mayer. Il est impossible ici de résumer en détail le débat, mais il suffit de savoir qu'il y avait avant tout opposition de méthodes : le Parti socialiste voulait présenter un programme qui soit « au carrefour des idées du temps » et non un ensemble spécifiquement socialiste. Daniel Mayer et ses camarades tentaient de lancer quelques idées socialisantes afin de déterminer un accord le plus large possible de tous les Mouvements de Résistance. Le Parti communiste a feint de prendre pour un programme socialiste ce qui ne l'était pas et a tenté, dans un document épais, de donner des leçons de socialisme où, malheureusement, la mauvaise foi s'étalait à longueur de pages. C'est ainsi que le Parti communiste félicitait le Parti socialiste d'avoir renouvelé ses hommes et ses méthodes, étant bien entendu que lui, Parti communiste, était toujours égal à lui-même, pur et au-delà de toute erreur. C'est ainsi également qu'il feignit de croire le Parti socialiste opposé irréductiblement au vote des femmes ou aux nationalisations.

En réalité, le Parti communiste tentait, le 25 avril 1944, de faire oublier son attitude équivoque et flottante de 1939 à 1941 au moment du Pacte Germano-Soviétique.

La lecture de ces documents, dont nous donnons par ailleurs des extraits, prouve à quel point les querelles étaient aigües : elles préfiguraient les lendemains de la Libération.

Le programme du C. N. R.

En attendant, réuni en séance plénière le 15 mars 1944, le Conseil National de la Résistance, qui groupait non seulement les partis politiques, mais tous les mouvements de Résistance, établissait son fameux programme connu sous le nom de « Programme d'Action de la Résistance » qui comprenait deux parties : la première, la plus longue, fixait un plan d'action immédiate, la deuxième traitait des mesures à appliquer après. La lutte étant évidemment la préoccupation essentielle, c'est surtout après la Libération que le programme est apparu comme l'affirmation de la mission révolutionnaire de la Résistance. C'est cette partie que nous allons exposer.

La Résistance Française n'a jamais séparé les tâches immédiates, la lutte contre l'Allemagne et Vichy, des buts plus éloignés de la création d'une nouvelle République meilleure, d'un régime juste et fort.

Une République nouvelle

Le programme politique de la Résistance était composé de dispositions négatives — épuration, châtiement des traîtres, éviction des indignes — et de dispositions positives « établissement de la démocratie ». Le Manifeste de la Résistance ne s'occupe point de la technique politique des Institutions — du Parlement, de l'Exécutif, de la Justice, de l'Administration. A la fin de la brochure, on trouve une formule générale :

« Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avait fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation. Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du Peuple, la continuité de l'action gouvernementale ».

« Ainsi sera fondée une République nouvelle » : c'est là le point central du document. Peu importe que les principes techniques de la future Constitution soient à peine effleurés. L'âme de la Résistance était contenue

dans ces lignes, comme sa volonté d'instaurer une République nouvelle et populaire.

L'éviction

des grandes féodalités

Il faut tout de suite noter que les prévisions économiques du programme sont beaucoup plus précises que le plan politique.

« Afin de promouvoir les réformes indispensables sur le plan économique : L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'Economie ;

Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchissant de la dictature professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes ;

L'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

Le retour à la nation de tous les grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

Le développement et le soutien des coopératives de production, d'achat et de vente, agricoles et artisanales ;

Le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualités nécessaires et la participation des travailleurs à la direction de l'économie ».

Le Programme contenait également des réformes sociales que, faute de place, nous ne mentionnerons pas.

Ce programme du 15 mars 1944, ce plan de la République nouvelle, était-il considéré comme un plan gouvernemental possible ou comme un beau texte poussièreux ? Louis Saillant, président du C.N.R., disait dans son discours à Lyon le 2 novembre 1944 : « Le programme, véritable Charte du Mouvement, réclame d'abord le châtiement des traîtres et des associés de Vichy. Cette tâche, c'est au Gouvernement de l'accomplir, le C.N.R. y veillera, mais pour qu'elle soit menée à bien, il faut chasser les hommes qui furent l'armature du régime avant 1939, qui surent s'adapter à celui de Vichy et qui demanderaient à s'adapter à une nouvelle France. Il ne faut pas permettre cela. Les ennemis relèvent déjà la tête, mais s'ils la relèvent trop, elle pourrait bien tomber ».

Ce programme a été accepté comme base du ministère formé en novembre 1945. Le général de Gaulle l'a finalement accepté, mais il faut se souvenir que seule la circonstance politique du Giraudisme l'a contraint à se rapprocher de la gauche. A Lille, dans un grand discours-programme, il affirmait :

« Au point où nous en sommes, il n'est plus possible d'admettre ces concentrations d'intérêts que l'on appelle dans l'univers des Trusts, qui ont pu correspondre à une période donnée de mise en valeur des ressources de la terre mais qui ne répondent plus aujourd'hui aux nécessités d'une organisation économique réformée... »

Il n'en reste pas moins que, lorsque en mai 1958, le même général de Gaulle affirmait que les réformes de 1945 avaient été réalisées grâce à lui, il « oubliait » le programme du C.N.R., l'épisode du Giraudisme et, au fond, tout ce que la Résistance pouvait avoir de populaire.

Quant à la suppression des trusts, nous l'attendons encore de la V^e République !

Prééminence de l'économique sur le politique

Aux lendemains de la Libération de Paris, l'enthousiasme était si fort que le Gouvernement aurait pu réaliser



(Keystone.)

LA DESTRUCTION DU GHETTO DE VARSOVIE (Photo extraite du rapport du général Stross.)

France : la RÉSISTANCE

n SFEZ

en quelques jours, au moyen de quelques ordonnances, tout le programme de la Résistance. Au cours de nouvelles « Trois Glorieuses », Paris s'est une fois de plus libéré dans un soulèvement. M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, déclare alors au représentant du New-York Times que la France inaugurerait « une révolution par le droit ».

« Cette révolution amènera de grands changements sans violence, en réformant la France sur la base de notre propre civilisation et de notre propre tradition ».

Ce qui est marquant au lendemain

de la Libération, c'est la prééminence dans l'esprit de tous, de l'économique et du social sur le politique. Toute l'attention s'était d'abord portée sur une révolution sociale. Quelques mois plus tard, les problèmes politiques et constitutionnels ont commencé à occuper le premier plan de la vie publique française.

Plus la réalité économique devenait critique, plus la vie française s'orientait vers les problèmes politiques : Constitution, épuration, démocratie, anti-vichysme.

Voilà une leçon à dégager pour l'avenir : Une révolution limitée à une finalité économique ou sociale est inévitablement vouée à l'échec. Nous écrivions récemment, à propos de la Commune, que les conquêtes économiques ne peuvent être secondes au regard des conquêtes politiques. Et nous

maintenons que les couches populaires ne peuvent se permettre d'utiliser à leurs fins, tel quel, l'appareil d'Etat, qu'il leur faut donc bouleverser les structures économiques dans leurs profondeurs, afin de conquérir de façon effective et durable le pouvoir politique. Mais, les seules conquêtes économiques ou sociales sont en elles-mêmes limitées si les hommes qui administrent, si les hommes qui décident et conçoivent, si les hommes qui jugent, appartiennent toujours, par leurs méthodes, aux couches dirigeantes traditionnelles. C'est un problème que la gauche a souvent tendance à esquiver en considérant par une déviation d'économisme que seules, ou presque, les structures comptent. Or, il y a aussi les hommes.

La N.E.P. de Lénine en a tiré les conclusions : L'économique ne put

être achevé que lorsque toute la structure politique russe, administrative, gouvernementale, juridictionnelle eût été totalement modifiée.

Harold Laski, ancien président du Comité exécutif du Parti travailliste anglais, écrivait à la veille de la Libération de Paris :

« Démocratie politique, démocratie économique, démocratie sociale, tels sont les trois piliers sur lesquels doivent reposer la liberté, l'égalité, la fraternité, à supposer que les Français s'accordent à les vouloir ; il faut qu'ils soient prêts à se battre pour eux. Le monde a besoin d'une France dont tous les citoyens et toutes les citoyennes renouvellent le Serment du Jeu de Paume et jurent de ne re-

(Suite page 8)

LE PROGRAMME DU C.N.R.



(Keystone.)

JEAN MOULIN.

L'un des coordinateurs de la Résistance.

neur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;

— la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;

— l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;

— le respect de la personne humaine ;

— l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

5). Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :

— L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;

— une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes ;

— l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

— le retour à la nation de tous les grands moyens de production monopolisés, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

— le développement et le soutien des coopératives de production, d'achat et de vente, agricoles et artisanales ;

— le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualités nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie ;

b) Sur le plan social :

— Le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;

— un réajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;

— la garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilisation de la monnaie ;

— la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;

— un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat ;

— la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;

— l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du Blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste taux de fermage et du métayage, par des facilités d'accès à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;

— une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;

— le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste ;

— une extension des droits politiques, sociaux, économiques des populations indigènes et coloniales ;

— la possibilité effective, pour les enfants français, de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus

hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance, mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation. Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple, la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la Patrie, doit être, pour tous les Français, un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du C.F.L.N. et de son Président, le général de Gaulle. En avant pour le combat. En avant pour la victoire afin que vive la France.

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE.

— LE MOUVEMENT DE LIBERATION NATIONALE (Combat, Franc-Tireur, Libération, France au Combat, Défense de la France, Lorraine, Résistance) ; — LE FRONT NATIONAL ; — L'ORGANISATION CIVILE ET MILITAIRE (O.C.M.) ; — LIBERATION ZONE NORD ; — CEUX DE LA RESISTANCE ; — CEUX DE LA LIBERATION ; — LA CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL ; — LA CONFEDERATION FRANCAISE DES TRAVAILLEURS CHRETIENS ;

et les partis et tendances politiques suivants :

— PARTI COMMUNISTE ; — PARTI

SOCIALISTE ; PARTI REPUBLICAIN-RADICAL et RADICAL-SOCIALISTE ; — PARTI DEMOCRATE POPULAIRE ; — ALLIANCE DEMOCRATIQUE ; — FEDERATION REPUBLICAINE.

(Texte établi en séance plénière du C.N.R., le 15 mars 1944, sous le nom de Programme d'action de la Résistance. D'après une brochure du C.N.R. intitulée « Les jours heureux », éditée par Libération-Sud).



LIBERATION.

(Archives)

(SUITE DE LA PAGE 7)

tourner à leurs affaires privées qu'après avoir donné au monde une France qui, de ses souffrances, ait retenu cette leçon que la liberté appartient à ceux qui ont le courage de la conquérir, et de la défendre après qu'ils l'ont conquise ».

Tous les démocrates de notre pays feraient bien de méditer ces quelques lignes lourdes de sens dans la conjoncture de démission politique du 18 juin 1961.

Le problème des cadres

Le Serment du Jeu de Paume de Laski, c'est d'abord et essentiellement la démocratisation politique et le renouvellement total des cadres. La IV^e République a été sans doute plus démocratique que la III^e sur le plan économique et social, sans atteindre, et de loin, les objectifs du socialisme. Mais, sur le plan politique, y a-t-il eu démocratie et renouvellement total des couches dirigeantes ? Il serait difficile de l'affirmer...

André Philip déclarait dans *Le Monde Libre* (juillet 1944) : « Il faudra, il faut dès maintenant, juger et condamner les chefs responsables de la capitulation ; il faudra, il faut, épurer les hauts dirigeants trop compromis et ayant, de ce fait, perdu toute autorité sur leur personnel ; il faudra, il faut, renouveler les cadres en y faisant entrer des éléments neufs de moindre valeur technique parce que formés hâtivement, mais de plus grande solidité morale parce que puisés au sein de ces masses populaires qui, par leur résistance, ont sauvé la Nation et la République ».

Le programme du Parti socialiste clandestin insistait d'ailleurs à juste titre sur le caractère indissoluble de ces deux nations : « La démocratie politique ne serait viable si elle ne s'épanouissait en démocratie sociale ; la démocratie sociale ne serait ni réelle ni stable, si elle ne se fondait sur la démocratie politique ».

Et cette position se comprend : l'expérience de Mac-Maïnon a démontré que la République était imbattable lorsque les Républicains s'unissaient : la réaction en a conclu qu'il fallait tenter de conquérir le suffrage et, en même temps, de dominer les cadres, armée, diplomatie, magistrature, finances.

L'appel aux hommes nouveaux en 1944 n'était donc pas seulement une nécessité morale mais une exigence politique. Si un gouvernement de gauche veut voir ses réformes aboutir, encore faut-il le doter d'une administration, haute et moyenne, et de juges profondément convaincus de la tâche qu'ils exécutent.

Une convalescence nonchalante

Or, dès 1944, il y eût entre les collaborateurs et les Résistants, une foule d'attentistes. Ceux-ci ont essayé de dresser le nombre contre l'élite, la nation contre la Résistance. Ils cherchaient à discréditer les ordonnances d'Alger, ordonnances qui réservaient aux organes de la Résistance un rôle important dans la vie publique et dans le contrôle de l'administration. La mauvaise foi de ces cadres dans leur contestation des droits de la Résistance était flagrante. Sans doute, dans une démocratie organisée et stabilisée, le suffrage universel est-il le seul souverain. Mais en 1944, la démocratie française était dans une phase transitoire : les forces organisées de la démocratie avaient un mandat politique extraordinaire.

« La Résistance fut mandatée par la France », dit Mirkin-Guetzevitch. La Résistance avait la légitimité pour elle ; elle avait le droit de gouverner, d'administrer, de juger.

Notre camarade Claude Bourdet a eu raison d'écrire dans *l'Observateur* du 21 août 1952 : « La clandestinité, puis la prison, avaient accentué, chez la plupart de nous, ce sentiment de l'effondrement certain de toute une société... » Ce qui signifiait très exactement qu'en présence du vide politique, la Résistance se devait de le combler. Or les résistants étaient souvent trop purs, les attentistes trop nombreux, le mythe de la « légalité »

Réponse du Parti Socialiste aux observations du Parti Communiste

LE PARTI SOCIALISTE a pris connaissance avec un vif intérêt, des 16 pages d'observations que le Parti Communiste a consacrées aux 10 pages du projet socialiste de programme commun, proposé à l'ensemble de la Résistance.

Il a été frappé, tout d'abord, par le ton de cet important document. Il pensait, en effet, que la discussion serait poursuivie, entre les organisations et partis, dans l'atmosphère de sérieux et même de gravité et d'élévation qu'imposent les circonstances actuelles.

La grande bataille sur le sol de France, que l'on pouvait prévoir depuis plusieurs semaines, est maintenant engagée ; plus que jamais, pour l'avenir de notre pays, il importe que le général de Gaulle et le Gouvernement Provisoire de la République Française apparaissent aux yeux de l'étranger, et en particulier des pays alliés, comme les authentiques représentants du peuple de France, et que par conséquent, toutes les organisations et tous les partis groupés dans le C.N.R. manifestent leur désir d'unité étroite et s'interdisent tous les procédés et toutes les manœuvres qui sont de nature à provoquer des polémiques et des divisions. Que voulait, que veut encore le Parti Socialiste ?

Il s'agissait précisément pour lui d'obtenir l'adhésion unanime des Résistants sur un texte que l'on aurait rédigé en commun ; il proposait son projet comme base de discussion, ce texte serait devenu le programme minimum du Gouvernement provisoire arrivant en France, et aurait permis de maintenir sur une base précise d'action commune, après la libération du territoire, l'unité qui s'est créée dans la lutte contre l'ennemi.

Le Parti Socialiste considérait, dans ces conditions, qu'il était de son devoir de s'interdire de basses polémiques pour lesquelles il n'éprouve que de la répugnance ; depuis juillet 1943, date à laquelle il a publiquement formulé son offre, jusqu'à aujourd'hui, de nombreuses conversations ont eu lieu entre ses délégués et les représentants d'autres organisations. Le ton fut toujours cordial, amical, fraternel. Tel paragraphe disait parfois nos interlocuteurs, gagnerait à être rédigé de telle manière, ou à être complété en ce sens, ou à être écarté ? Et de ces discussions, se dégagait peu à peu la vérité. On entrevoyait ainsi la possibilité de parcourir ensemble, au-delà de la Libération, le bout de chemin nécessaire pour que la Justice et la Liberté ne soient pas de vains mots.

Mais aujourd'hui, les critiques sont formulées de telle manière et les accusations portées contre le Parti Socialiste sont d'une telle gravité, qu'il ne peut se dispenser de répondre et qu'il se résigne à s'engager sur le terrain où il a plu à d'autres de se placer.

Que trouve-t-on, en effet, dans les observations présentées par le Parti Communiste ?

Au moment où tous les Français, sans distinction, souffrent et meurent, un document de ce genre s'imposait incontestablement. Rien n'y manque en effet : ni la fraternité de langage, ni la pertinence des observations, ni l'élévation du ton. On y sent à chaque phrase la générosité, la grandeur, la noblesse. Rien de commun avec certains textes qu'on lisait naguère sur les panneaux électoraux.

Le Parti Communiste semble avoir fort bien compris les intentions du Parti Socialiste. Il a parfaitement vu que nos propositions n'avaient pas pour but de présenter à la Résistance un programme

trop fort, si bien que les plus mous ont triomphé. Léon Blum, à son retour en France, déclarait : « Depuis que j'ai touché le sol de la France, j'avoue que je suis plein de déception. Je ne trouve pas ce que j'attendais. J'attendais quelque chose, qui se fut à la fois épuré et trempé, et sous bien des rapports, j'ai l'impression de me retrouver au milieu d'un pays, comment dire, corrompu. J'ai le sentiment d'une espèce de convalescence fatiguée nonchalante, paresseuse qui est un milieu propre au développement de toutes les infections. De toutes nos forces, il faudra que nous travaillions à lutter contre cela, à corriger cela, à redresser cela... ».

Ainsi, selon nous, la Résistance de cette époque a eu ses victoires, mais elle n'a pas eu sa victoire finale, c'est-à-dire la réforme générale de l'Etat.

Nous ne craignons pas d'écrire que, pour triompher, la Révolution doit savoir à un moment donné et si toutes les forces démocratiques du pays participent au gouvernement, suspendre la légalité. Cela, peut-être les Résistants ne l'ont-ils pas assez vu ? En tout cas, ils nous ont montré le chemin, et c'est le seul qu'évoque pour nous la journée du 18 juin 1940, en ce 18 juin 1961, an III de la provisoire démission politique du plus grand nombre.

Lucien SFEZ.

spécifiquement socialiste, mais que nous soumettions comme projet d'entente, ce que nous pensions être au carrefour des idées forcées de notre temps. Si cette compréhension ne ressort pas clairement du texte de nos excellents amis du Parti Communiste, on le doit sans doute tout simplement à une erreur matérielle, sur laquelle ils reviendront à la première occasion.

On peut, tout au plus, regretter qu'ils aient pris, en s'adressant à nous et à tous les Résistants, cette attitude et ce ton hautain de magister, qui rappelle des vérités premières et distribue les blâmes ou les bons points. Car enfin, la lutte contre l'envahisseur n'est pas un monopole du Parti Communiste. Si c'en est un, en tout cas, il date seulement du 22 juin 1941, et non du 18 juin 1940, date où a été scellée l'union de tous les « gaullistes » derrière le général de Gaulle.

La lutte pour la République n'est pas un monopole du Parti Communiste. Si c'en est un, il est en tout cas, postérieur au procès de Riom, puisque 27 de ses élus alors détenus en Afrique du Nord, demandèrent par télégramme à venir apporter leur témoignage en faveur de l'accusation, alors qu'il était dans l'intention bien arrêtée du maréchal Pétain de transformer les débats en procès de la République et de la démocratie.

La lutte contre les Trusts n'est pas un monopole du Parti Communiste. Sans parler des Socialistes, fidèles à leur programme et à des enseignements qu'il était parfaitement inutile de leur rappeler, il y a dans la plupart des Mouvements de Résistance représentés au C.N.R., une volonté égale à la sienne de faire rendre gorge à ceux qui ont exploité le peuple ou profité de la guerre et de mettre fin à leur toute puissance.

Si cette triple bataille est le monopole d'un parti et s'il détiend à lui seul la vérité comme un bien inaliénable, qu'il s'informe au plus tôt les organisations aux côtés desquelles il lutte. Si, au contraire, il admet que d'autres que les siens se battent et tombent quotidiennement pour les mêmes idées, alors il aurait intérêt, le premier, à retrouver

le ton d'un loyal camarade de combat. Il est vraiment regrettable que le parti qui se dit le plus près du peuple, agisse précisément comme si ses préoccupations particulières l'éloignaient de cette volonté d'unité française, d'unanimité française, incontestablement voulues par le pays tout entier.

D'aucuns nous ont affirmé qu'il s'agissait d'une vulgaire querelle de boutiques et que le Parti Communiste convoitait une partie des troupes socialistes pour grossir ses propres rangs. Nous avons réagi contre une telle insinuation faite de médisance et de médiocrité. Le Parti Communiste est bien au-dessus de telles mesquineries ? Il s'identifie modestement à la nation, et si son attitude n'a pas toujours nettement justifié cette prétention, ce n'est sans doute pas à lui qu'en incombe la faute.

Au reste, puisque nous parlons de la modestie bien connue du Parti Communiste, signalons une lacune impardonnable de sa part lorsqu'il déclare ne pas avoir à renouveler ses hommes et ses méthodes, et nous en laisse généreusement le privilège ? C'est sans doute que, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, nos excellents amis font de l'épuration à leur insu. Ils oublient qu'ils ont eu dans leurs rangs des hommes comme Clamamus, Vassart, Brou, Langumier, Dubosc, Pascal, et quelques dizaines d'autres suiveurs de Gitton qui fut, jusqu'en 1940, lorsqu'il le quitta volontairement, l'un des trois secrétaires du Parti Communiste.

S'agit-il des changements de méthode ? Nos bons camarades négligent de souligner par exemple, que le Maurice Thorez qui sollicite son entrée à Alger en 1944, n'a pas la même technique de lutte, ou, si l'on veut, la même plate-forme politique, que celle qui fut la sienne en septembre 1939. Peut-être, après tout, ont-ils une singulière faculté d'oubli lorsqu'il s'agit de leur propre passé et une étonnante mémoire lorsqu'il s'agit de celui des autres. Que nos interlocuteurs ne pêchent donc pas par excès de modestie ; ils ont eux, aussi, renouvelé leurs hommes et leurs méthodes. Et c'est tant mieux.

C'est la Résistance qui doit fournir ses cadres à la République

Il y a une semaine, Pertinax parlant à Radio-Maroc, se félicitait qu'en Normandie, un de nos amis de la Résistance eut été écarté des fonctions publiques sous prétexte qu'il s'était naguère « compromis avec le Front Populaire ».

« A la place de ce « rouge », on avait parait-il, désigné un « notable », de quoi Pertinax se réjouissait, car, avant tout, il faut éviter qu'aux yeux des Américains, le Gouvernement de Gaulle ait des allures révolutionnaires ; il sied qu'il s'appuie sur des « gens très bien ».

Nous avons gré à Pertinax d'avoir naguère pris position contre Munich, d'avoir lutté, aux Etats-Unis, contre les traîtres de Vichy ; mais nous lui disons franchement qu'en ce qui concerne la politique intérieure de la France il ne comprend rien à ce qui s'est passé chez nous depuis quatre ans ; il est en parfait désaccord avec le peuple de France.

La France, d'abord, n'admet pas, et elle est sur ce point d'accord avec le Président de Gaulle, que la politique française puisse être dictée par le souci de plaire ou de ne pas plaire aux Américains.

Elle n'admet pas davantage que le soin de refaire le pays doive être confié aux « gens très bien », c'est-à-dire aux « notables, aux grands bourgeois, aux membres du Conseil d'Etat, de l'Inspection des Finances, de la Cour des Comptes, de l'Académie des Sciences Morales, aux anciens élèves des Sciences-Po ».

En effet, si l'on met à part quelques exceptions honorables, les notables, grands bourgeois et pontifes sont précisément ceux auxquels a eu recours le Gouvernement vichyssois pour instituer dans la trahison, son régime de réaction.

Ce n'est pas le Conseil d'Etat qui a monté les Maquis, ce n'est pas la Cour des Comptes qui les a rivitalisés ; ce n'est pas l'Académie des Sciences Morales qui a rédigé la presse clandestine ; ce n'est pas à l'Ecole des Sciences-Po que se sont recrutés G. F. et F.T.P. (1).

Ceux qui ont fait la besogne de la Résistance, ce sont des hommes de tous partis, de toutes tendances, mais parmi lesquels l'élément dominant était de loin l'élément populaire.

Pour tout dire, la Résistance française est l'œuvre du Peuple de France.

Alors, quand Pertinax nous propose gravement d'éliminer ce peuple aux jours de la victoire pour lui substituer les notables, notre sang ne fait qu'un tour.

Les « gens très bien », pour nous, ce ne sont pas ceux qui appartiennent à tel corps privilégié ou qui ont pignon sur rue ; ce sont ceux qui ont lutté et qui ont lutté pour de bon, non par des propos de salons ou des méditations de Cabinet, mais en allant, comme on dit, sur le tas, en mettant la main à la pâte.

Les gens très bien, ce sont les Résistants.

Ce sont ceux qui, hier, en risquant quotidiennement leur liberté et leur vie, ont sauvé l'honneur de la France ; ce sont eux qui, demain, doivent fournir à la République ses élites dirigeantes ; ce sont eux qui doivent refaire la France.

Rares parmi eux sont les salonnards et innombrables les anciens membres du Front Populaire ; eh bien, tant pis pour les salons et tant mieux pour le Front Populaire.

Si nous insistons sur ce point, c'est qu'à Paris même, il y aurait, dit-on, quelques pertinaciens, plus enclins à placer aux postes de commande des notables que des Résistants.

Parlons-leur franchement : ils font fausse route. Qu'il s'agisse des secrétaires généraux (qu'on s'impatiente de ne pas voir tous en place), des préfets, des hauts fonctionnaires, nous préférons aux hommes formés par les Sciences-Po, les hommes formés par le Maquis. Nous n'admettons pas que la Résistance ait, à la dernière minute, sous couleur de modestie, un complexe d'infériorité. Nous n'admettons pas qu'elle cède les leviers de commande à « ces gens très bien » qui, vichistes hier, se sentent devenir gaullistes depuis que les Anglais sont à Caen.

Alors, une Révolution ? Oui, la Révolution, de l'Honneur, la Révolution de la Patrie, la Révolution de la Justice, celle qui, balayant d'un coup traîtres et trusts, fera, dans la liberté retrouvée, une France pure et enthousiaste, la France de la Résistance, la France du Peuple, la France éternelle.

(« Franc-Tireur », n° 35, 14 juil. 1944)

(1) Groupes Francs et Francs-Tireurs Partisans.

Le second tour des cantonales

Le second tour des élections cantonales a confirmé les enseignements du premier : nombre important d'abstentions surtout dans les villes où la majorité des électeurs se désintéresse du conseil général, stabilité et conservatisme qui caractérisent ce type d'élections puisque sur 1.504 sièges, 277 seulement ont changé de titulaire (encore faut-il remarquer que plus de cent sortants ne se représentaient pas). Avec un découpage des cantons qui date de la Révolution et qui crée des inégalités énormes de représentation, les conseils généraux apparaissent de plus en plus comme l'émanation de la France d'hier ; ils ne suscitent que peu d'intérêt auprès des cadres de la France d'aujourd'hui et de demain, même en milieu rural où les jeunes militants paysans n'ont que rarement cherché à remplacer le notable de type ancien.

C'est donc en tenant compte de cette constatation fondamentale qu'il faut apprécier les résultats des élections des 4 et 11 juin et en tirer les leçons.

Le gain de sièges de l'U.N.R. est limité par rapport aux ambitions du parti gouvernemental et au résultat obtenu à Paris où dans l'élection partielle du 9^e arrondissement le candidat U.N.R. obtient 51 % des votants (qui représentent seulement 18 % des inscrits, il est vrai). De nombreux députés U.N.R. élus en 1958 ne parviennent pas à acquiescer un siège.

La S.F.I.O. maintient son nombre de sièges grâce à l'appui de la réaction dans la majorité des cas et du parti communiste dans d'autres. Dans le même département on voit des conseillers S.F.I.O. élus grâce au retrait U.N.R. ou

M.R.P., d'autres grâce au désistement communiste. C'était autrefois la tactique du parti radical. La S.F.I.O. remplace dans bien des cas celui-ci surtout au sud de la Loire. Au nord de la Loire, en Savoie, Rhône et Ardèche c'est plutôt le M.R.P. qui progresse aux dépens du parti radical.

Les progrès communistes sont surtout enregistrés en Seine-et-Oise où le P.C.F. gagne 3 élus, dans le Nord et le Pas-de-Calais. Ces progrès s'appuient rarement sur une coalition de la gauche, mais sont acquis le plus souvent là où le P.C. n'avait aucune alliance.

Dans la grande majorité des cantons où le candidat du P.C.F. était au second tour le seul représentant de la gauche, soit par désistement, soit par retrait des autres formations, ce candidat ne fait pas le plein de voix de gauche. C'est le cas en particulier dans le Calvados à Caen-Est où les voix P.S.U. semblent s'être reportées sur le candidat du P.C.F., mais les voix S.F.I.O. plutôt sur l'U.N.R. ; dans le Finistère dans les deux cantons de Brest où le candidat du P.C.F. ne fait pas contre des candidats U.N.R. et M.R.P. le plein des voix laïques du 1^{er} tour, dans l'Ille-et-Vilaine à Rennes Sud-Ouest, dans la Loire-Atlantique à Nantes où le même phénomène est observé, dans la Meurthe-et-Moselle etc... Par contre il apparaît que le plein des voix de gauche se réalise plus facilement lorsque le candidat du second tour appartient à un autre parti. On a pu le vérifier pour le P.S.U. en Charente-Maritime à Saujon, dans la Creuse à Châtelux-Malvaleix, dans l'Isère à St-Marcellin, dans le

Jura à Beaufort et à Morez, dans les Vosges à Saint-Dié.

Cette difficulté des candidats du P.C.F. à faire le plein des voix de gauche au second tour et à recueillir en particulier les voix qui se sont portées sur un candidat S.F.I.O. au 1^{er} tour n'est pas nouvelle. Elle s'est aggravée dans l'Ouest en dépit de l'importance du problème laïque dans cette région, mais elle avait déjà été constatée lors des élections de 1958. A l'époque, le P.C.F. s'en était lui-même inquiété et en avait longuement discuté lors du comité central qui avait suivi : il est vrai que le rapporteur était alors Marcel Servin et que ce rapport fut sans doute le premier signe d'une nuance dans le ton et d'une divergence dans l'analyse avec Maurice Thorez.

Les divergences profondes qui continuent de diviser la gauche sont sans aucun doute l'explication profonde de ce recul du vieux réflexe d'union au second tour, même lorsque la laïcité est en jeu. L'électeur de gauche a constaté les divisions affirmées au premier tour ; il sait que dans le canton ou le département voisin, un socialiste s'est maintenu contre un communiste arrivé devant lui, ou qu'inversement, un communiste s'est maintenu contre un socialiste qui a obtenu plus de voix que lui.

Surtout, l'absence de programme commun, de perspective commune de la gauche amène souvent l'électeur à se refuser à suivre, au second tour, les indications qu'a pu lui donner le candidat pour lequel il a voté au 1^{er} tour.

Dans une telle situation, le vieux slogan « au 1^{er} tour on se compte, au

second, on se rassemble » devient de moins en moins efficace.

C'est cette situation qui justifie la politique préconisée par le P.S.U. : la recherche, avant le 1^{er} tour, d'un programme commun entre toutes les forces qui se refusent à s'intégrer au régime ; les partis mais aussi les syndicats, les organisations paysannes et l'accord pour présenter des candidats uniques dès le 1^{er} tour.

Certes, la perspective de construction d'un véritable Front Socialiste est une perspective à long terme qui ne pouvait avoir des répercussions immédiates sur le plan électoral. Mais le P.S.U. a donné ainsi une juste orientation qui est confirmée par l'état de l'opinion.

Pour les militants du P.S.U., la leçon principale de ces élections cantonales consistera à rechercher comment poser les premières bases de la politique de Front Socialiste définie par le Congrès :

Il faut pour cela donner une forme plus précise et plus organisée au travail mené en commun avec les militants syndicalistes, paysans, jeunes, etc... depuis la formation du parti, élaborer avec eux un programme départemental et intervenir sur les questions économiques et sociales locales.

C'est de ce point de vue aussi qu'il est nécessaire d'étudier les inégalités entre les résultats du P.S.U. dans les différents départements. Tribune Socialiste ouvrira ses colonnes à des études qui permettront d'analyser pour l'ensemble du Parti les meilleures exemples d'action.

Ivan VERLHAC.

Élus P.S.U. du 2^{ème} tour

BASSES-ALPES

● Canton de VOLONNE :
Reymond, conseiller sortant P.S.U. : 1.346 voix, réélu ; Gilly, Ind. : 1.247.
1^{er} tour : Gilly, Ind. : 1.020 ; Reymond, P.S.U. : 912 ; P.C.F. : 514.

LE CANDIDAT DU P.C.F. S'ETAIT DESISTE POUR LE CANDIDAT P.S.U.

COTES-DU-NORD

● Canton de CORLAY :
Serandour, (P.S.U.) : 1.350, ELU ; Chuen, M.R.P., cons. sortant : 1.338.
1^{er} tour : Serandour, P.S.U. : 1.066 ; Chuen, M.R.P. : 718 ; Rep. dem. : 454 ; P.C. : 263.

LE CANDIDAT DU P.C. S'EST DESISTE POUR LE CANDIDAT P.S.U. QUI GAGNE 284 VOIX.

CREUSE

● Canton de CHATELUS-MALVALEIX :
Dr Monteiller, P.S.U. : 1.901, ELU ; Jannet, Soc. Ind., cons. sortant : 1.683.
1^{er} tour : Monteiller, P.S.U. : 1.139 ; Jannet, Soc. Ind. : 1.093 ; Guillou, S.F.I.O. : 516 ; P.C. : 254.

LE CANDIDAT COMMUNISTE S'EST DESISTE POUR LE CANDIDAT P.S.U. LE CANDIDAT P.S.U. GAGNE 762 VOIX, soit sensiblement les voix S.F.I.O. et P.C. du 1^{er} tour (780). Le candidat S.F.I.O. s'était retiré purement et simplement. Mais CHANDERNAGOR, secrétaire de la Fédération S.F.I.O. a appuyé, y compris par des démarches à domicile le candidat de la droite « le socialiste indépendant » Jannet.

GARD

● Canton de SAINT-CHAPTES :
Dr Martin, conseiller sortant P.S.U. : 1.522 voix, réélu ; Pasquier, Radical : 1.503 voix.
1^{er} tour : Dr Martin, P.S.U. : 899 ; Pasquier, Rad. : 891 ; P.C.F. : 410 ; S.F.I.O. : 392.

Élus soutenus par le P.S.U.

COTES-DU-NORD

● Canton d'EVRAIN :
Nogues, candidat soutenu par le P.S.U. : 1.908 voix, élu ; Féron, Ind., conseiller sortant : 1.767 voix.
1^{er} tour : Nogues : 1.669 ; Féron, Ind. : 1.600 ; P.C.F. : 86.

LE P.S.U. A MENE ACTIVEMENT CAMPAGNE POUR LA CANDIDATURE NOGUES QUI A OBTENU LE DESISTEMENT DU P.C.F. NOGUES GAGNE 239 VOIX.

FINISTÈRE

● Canton de CONCARNEAU :
Naviner, conseiller sortant, Union des Gauches, soutenu par le P.S.U. : 5.246 voix, élu ; Linement, S.F.I.O. : 2.872 ; Le Gall, P.C.F. : 1.299.
1^{er} tour : Naviner : 3.527 voix ; Linement, S.F.I.O. : 1.634 ; Le Gall, P.C.F. :

LE CANDIDAT DU P.C.F. S'EST DESISTE POUR LE CANDIDAT P.S.U. QUI GAGNE 623 VOIX. Le candidat radical semble avoir, lui, bénéficié des voix S.F.I.O.

● Canton de SOMMIERES :
Bouet, conseiller sortant, P.S.U. : 2.372 voix, réélu ; Lagorce, Ind. : 1.410.
1^{er} tour : Bouet, P.S.U. : 1.597 ; Lagorce : 1.044 ; Bonfanti, P.C.F. : 639.

LE CANDIDAT P.C.F. S'EST DESISTE POUR LE CANDIDAT P.S.U. QUI GAGNE 775 VOIX.

LOT-ET-GARONNE

● Canton de LAROQUE-TIMBAUD :
Valois, P.S.U., conseiller sortant : 781 voix, réélu ; Rassat, Ind. : 595.
1^{er} tour : Valois, P.S.U. : 614 ; Rassat, Ind. : 492 ; Moynié, Radical : 206 ; P.C.F. : 66.

VALOIS ETAIT LE CANDIDAT DE LA GAUCHE AU SECOND TOUR ET GAGNE 167 VOIX. Une partie des voix radicales semblent s'être portées sur le candidat indépendant.

Communiqué du P.S.U.

Le P.S.U. ne comprend pas ou comprend trop bien pourquoi M. le Ministre de l'Intérieur le gratifie dans ses statistiques sur les élections cantonales de 25 sortants, alors qu'il en avait 18.

Après l'avoir frustré de 3 élus au premier tour, en lui en attribuant 9 au lieu de 12, les mêmes statistiques ne lui en accordent que 7 au second tour au lieu de 9. Il est vrai que l'un d'eux est qualifié d'« indépendant » dans les Côtes-du-Nord, l'autre de « divers gauche » dans le Finistère.

Le P.S.U. précise qu'il a, au total, 12 + 9 = 21 élus au lieu de 18.

12 juin 1961.

Candidats de gauche élus grâce aux voix P.S.U.

OUTRE ses propres élus, notre Parti a contribué, par le désistement ou le retrait orienté de ses candidats à faire élire de nombreux candidats de gauche. Dans certains cas, où la différence qui sépare le candidat de gauche élu de son concurrent réactionnaire est minime, l'apport des suffrages P.S.U. a été décisif. En voici quelques exemples :

A Cazaubon (Gers), M. Daude (S.F.I.O.) est élu avec 1.603 voix contre 1.288 à M. de Saint Pastou (Ind.), soit un écart de 315 voix. Le candidat P.S.U. avait reporté sur lui ses 321 voix du premier tour.

A Mezel (B.-Alpes), M. Laurens (P.C.) est élu par 376 voix contre 362 à M. Paoli (Ind.), soit un écart de 14 voix. Le candidat P.S.U. (44 voix au 1^{er} tour) s'était désisté en faveur de M. Laurens.

A Troyes (1^{er} canton, Aube), M. Gennevois (P.C.) est élu par 2.811 voix contre 2.730 à M. Honnet (Ind.), soit un écart de 81 voix. Le candidat P.S.U. (143 voix au 1^{er} tour) s'était désisté en sa faveur.

A Béziers (2^e canton, Hérault), M. Lazare (P.C.) est élu par 4.982 voix contre 4.751 à M. Faigt (S.F.I.O.), soit

un écart de 231 voix. Le candidat P.S.U. (323 voix au 1^{er} tour) s'était désisté en faveur du candidat communiste.

A Maël-Carhaix (Côtes-du-Nord), M. David (P.C.) est élu par 2.234 voix contre 2.044 à M. Guenégou (M.R.P.), soit un écart de 190 voix. Le candidat P.S.U. (1.229 voix au 1^{er} tour) s'était désisté en sa faveur.

A Calais Sud-Est (Pas-de-Calais), Mlle Langlet (P.C.) est élue par 6.202 voix contre 6.088 à M. Boulanger (M.R.P.) soit un écart de 114 voix. Le candidat P.S.U. (673 voix au 1^{er} tour) s'était désisté en sa faveur.

A Ecouen (Seine-et-Oise), M. Gauriat (P.C.) est élu par 5.480 voix contre 5.031 à M. Coquelle (U.N.R.) soit un écart de 449 voix. Le candidat P.S.U. (571 voix au 1^{er} tour) s'était désisté en sa faveur.

A Palaiseau (Seine-et-Oise) M. Vizez (P.C.) est élu par 8.077 voix contre 7.816 à M. Tissot (U.N.R.), soit un écart de 261 voix. Le candidat P.S.U. (617 voix au 1^{er} tour) s'était retiré en faveur du candidat de gauche le mieux placé.

(suite en page 10)

Petite monographie électorale.

Il y avait en Vaucluse trois sortants étiquetés « socialistes » en 1955. L'un d'eux, Francis Bouyer, conseiller général de Carpentras a été exclu de la S.F.I.O., il y a deux ans pour collusion électorale avec les radicaux (ce qui, on le verra plus loin en parlant d'Avignon est assez pittoresque !) Il a retrouvé, dès le premier tour toutes les voix de 1955 : 1.370. La S.F.I.O. lui avait opposé un concurrent : il a eu 205 voix. Francis Bouyer a été élu sans difficulté au second tour. Comment a-t-il été classé dans les statistiques officielles ?

Le second, Félix Blanc, a été réélu, dès le premier tour, dans le canton de Cadenet. C'est un paysan sympathique socialiste de toujours et qui ne le cache pas. Mais, depuis des années, la S.F.I.O. n'a plus un adhérent dans ce canton. Il doit pourtant figurer sur la liste des 271 élus dont se réclame la cité Malesherbes !...

Le troisième, Aimé Pêtre n'a été réélu dans le canton de Bédarrides que grâce au désistement en sa faveur du député U.N.R. candidat au premier tour. Pêtre est aussi passé de 1.601 voix à 3.262 contre 2.658 au communiste resté seul en ligne. (Au premier tour, P.C. : 1.720 ; S.F.I.O. 1.601 ; U.N.R. 1.256 ; rad.-soc. 690 ; M.R.P. 210).

Et voici le clou : Avignon-Nord. Ce canton, depuis la Libération, a toujours eu le maire d'Avignon comme conseiller général qu'il soit socialiste, gaulliste ou radical. Du moins, jusqu'à présent, étaient-ils élus sous l'étiquette de leur parti. Henri Duffaut qui fut, dans le passé, à plusieurs reprises candidat « socialiste » lors d'élections municipales, législatives ou sénatoriales a, cette

fois, donné un tout autre caractère à sa candidature.

Il s'est présenté comme candidat « d'action et d'union départementale ». Et afin que personne ne pût se méprendre sur la valeur exacte de la formule, il a tenu à préciser dans sa profession de foi (ou de manque de foi) que, s'il se présentait « ce n'était pas pour compter des voix sur un nom ou sur un parti politique ». Mieux encore, il ajoutait : « Toute voix donnée à un candidat de principe est une voix de perdue ».

Le candidat U.N.R., le M.R.P. et le « poujadiste » ont, dès le premier tour, vu une part importante des voix qu'ils escomptaient, aller directement au candidat « d'action et d'union départementale » qui l'a ensuite emporté aisément, cela va sans dire.

La statistique de M. Roger Frey a probablement porté au compte de la S.F.I.O. pour le département du Vaucluse 3 sièges, sinon même 4 (alors qu'il n'y en a, en fait, que 2 au maximum). Multipliez par un certain nombre de départements, et voilà la « stabilité » S.F.I.O. officiellement établie. Et du même coup le succès des partis « de gouvernement ».

Pour peu qu'on truche un peu par ailleurs, mais en sens contraire, les résultats concernant les partis démocratiques — le P.S.U. notamment — le tour est joué. C'est pourquoi cette petite monographie n'était pas sans intérêt... Ceci dit, avant de traiter avec hauteur le P.S.U. de parti « négligeable », M. Roger Frey aurait pu prendre, là-dessus, l'avis de son collègue Robert Lecourt.

Charles LUSSY.

CHATENAY-MALABRY

La section organise une réunion publique le

23 JUIN
à 21 heures, salle des fêtes, rue Lamartine, avec la participation de Georges SUANT, maire d'Antony, conseiller général de la Seine, et Edouard DEPREUX, secrétaire national du P.S.U.

CORRÈZE

Une élection municipale partielle aura lieu le 18 juin à Brive : Deux sièges sont à pourvoir. G. DEMECKER et J. GOMES sont les candidats du P.S.U. Notre camarade Edouard DEPREUX vient soutenir cette campagne et parlera le

VENREDI 16 JUIN
A 21 heures, à la Salle des Fêtes de Brive

Par ailleurs, la Fédération de la Corrèze organisait le jeudi 8 juin, à 21 heures, à Tulle, une réunion d'information sur le P.S.U. avec notre camarade MONTARIOL, du C.P.N. 80 personnes environ assistaient à notre réunion au cours de laquelle DENECKER, secrétaire fédéral, fit un bref exposé sur la Fédération et ses actions, en particulier contre le dernier putsch. MONTARIOL exposa ensuite les différents aspects de la crise française, fit le point des responsabilités et expliqua les positions du P.S.U. sur ces divers problèmes. Il fut particulièrement applaudi lorsqu'il stigmatisa la trahison de la S.F.I.O. et préconisa le Front Socialiste garant de l'unité de la gauche. L. LACOMBE, qui présidait, tira ensuite les conclusions de cette soirée de travail à laquelle avaient participé, par leurs questions, camarades et amis.

LUÇON

La section P.S.U. de Luçon, réunie le 23 mai 1961, a mis en relief la situation politique générale créée à la suite du putsch des généraux factieux.

A la lumière de ces événements et des suites qui peuvent en résulter, elle a pris acte de l'urgence de créer un « Front socialiste local » et en cette circonstance, de faire appel à tous les républicains socialistes de Luçon et des environs ; de les inviter à chaque fois qu'il sera possible, aux réunions d'informations dans le but de les mettre en garde contre les dangers qui menacent les libertés démocratiques.

La section dénonce l'entrave qui est faite par le patronat luçonnais à l'appartenance des salariés au syndicalisme.

A ce sujet, elle condamne l'abus du licenciement pratiqué à l'encontre des ouvriers et manoeuvres sous le fallacieux prétexte d'une appartenance syndicale. Elle dénonce également les chefs d'entreprise de la place et des environs qui se refusent à faire élire un « comité d'entreprise », contrairement aux lois en vigueur pour la sauvegarde et la sécurité des travailleurs.

LE BUREAU.

La nouvelle brochure :

QU'EST-CE QUE LE P.S.U.

— 25 francs l'unité.
— 22 francs pour les commandes de plus de 50.

La demander 54, bd Garibaldi, Paris-XV. C.C.P. PARIS 5826-65.

"C.E.S." PROGRAMME

● BANLIEUE

Tous les mercredis, à 20 h. 30 : Initiation économique.

COURBEVOIE

Salle Esperet, coin du boulevard G.-Clemenceau et de la rue A.-Sylvestre. Gare de Bécon-les-Bruyères et Métro Pont de Levallois.

VILLEJUIF

Salle du Petit-Village (1er étage), Place des Fusillés.

● 21 juin :

Qu'est-ce que le Socialisme économique ?

LES 24 ET 25 JUIN :

WEEK-END D'ETUDES SUR L'EUROPE

La Fédération de Paris organise le Samedi 24 et Dimanche 25 Juin dans la vallée de Chevreuse, un Week-end d'études sur l'Europe.

● Samedi 24 : L'évolution économique de l'Europe et le Marché Commun, par le responsable de la commission économique du Parti. Débat.

● Dimanche 25 matin : L'évolution institutionnelle et politique de l'Europe. Présentation par Alain Savary.

● Dimanche 25 après-midi : La Gauche socialiste et l'Europe. Débat animé par Gilles Martinet, Pierre Naville, Orest Rosenfeld, André Philip et deux responsables syndicaux.

Le prix de la session est fixé à 17 NF. Les inscriptions sont enregistrées à la Fédération de Paris, 8, rue Henner, Paris-IX.

Pour les instituteurs

Le groupe « Techniques éducatives » organise du 2 au 9 septembre 1961 un stage pratique au Centre d'Education Populaire de Montry (S.-et-M.).

Ce stage s'adresse aux instituteurs des villes qui ne se résignent pas à l'ambiance et à la discipline des écoles-casernes, à appliquer à des enfants de 1960 une pédagogie de 1900 et permettra d'informer ses participants des solutions préconisées en ville, par le groupe « Techniques Educatives », de les initier aux techniques d'organisation de travail coopératif, d'expression libre, d'imprimerie, de correspondance.

A la suite de quoi des instituteurs, institutrices chargés de classe resteront en contact permanent avec les stagiaires pour les aider à introduire ces méthodes en classe.

Il ne s'agit pas de conserver l'Ecole publique mais de la défendre en la construisant : nos camarades instituteurs auront donc tout profit à entrer en contact avec J.L. Ducoing, rue de Bretagne L 3 - Viry Châtillon (S.-et-O.) - (Frais de stage : 50 NF., dont 10 NF à l'inscription : CCP - Paris 150-60-22).

PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin ODE 15-04
A PARTIR DU 14 JUIN
FERMETURE

M. FREY n'aime pas les marcheurs de la Paix

(De notre correspondant particulier)

Sur le port du Havre, dans le petit jour et le crachin, des inspecteurs des Renseignements Généraux montaient à bord du *Normania* pour interdire à 28 « marcheurs de la paix » de débarquer sur le territoire français.

On sait que ces hommes et ces femmes de nationalités différentes, ont décidé d'entreprendre une « marche » de San Francisco à Moscou pour réclamer l'interdiction des armes nucléaires. Ils ont déjà parcouru, en toute liberté, une partie des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne et comptent se rendre en Belgique, Allemagne, Europe de l'Est et U.R.S.S. Tous ces pays ont autorisé leur manifestation.

Mercredi, ils devaient apprendre des inspecteurs de police havrais que le ministre de l'Intérieur en personne leur interdisait l'accès du sol de France, terre de « toutes les libertés ».

L'incident provoqua un grand émoi dans la ville. Des délégations de l'A.C.N.V., venues de diverses localités des environs, se rendirent sur les lieux. Le P.S.U. aussi était présent avec nos camarades Jean Binot, Macé, Lucien Grière, Jean-Claude Bouyer et Colleux. Le maire S.F.I.O. du Havre, Monguillon, s'associait à un texte de protestation adressé au gouvernement. Les consuls des Etats-Unis et de Grande-Bretagne montaient à bord du *Normania* pour s'entretenir avec les interdits, proposant leurs « bons offices » nouveau genre.

Sur le navire la révolte grondait. Plusieurs « marcheurs », décidés à passer coûte que coûte, se jetèrent à l'eau ! L'un d'entre eux parvint à « tromper la vigilance des forces de l'ordre » et à trouver protection auprès de la population (profondément travaillée par la propagande communiste... comme chacun sait !).

A l'heure où nous mettons sous presse, il fait l'objet d'actives recherches.

Encore une fois, M. Frey a promptement réagi à la menace de subversion étrangère et on ne saurait trop le féliciter de cet acte courageux.

En fait, disons les choses telles qu'elles sont : l'organisation sur le sol français de manifestations pacifistes, comme celles déclenchées par des Travailleurs en Grande-Bretagne, voilà qui risquerait fort de gêner les projets nucléaires du général de Gaulle. Tous les démocrates doivent y voir une raison de plus pour lancer ce vaste mouvement de protestation pacifiste, avec ou sans l'appui des « marcheurs de la paix ».

Une première réunion, sur ce sujet, se tient jeudi 15 juin à 18 h. 30, 12, rue Guy de la Brosse.

Son comité de patronage comprendra :

Les pasteurs Roser et Voge, le R.P. Regamey, les professeurs Lacassagne, Kastler, L. Schwartz, Jankelevitch, Labrousse, J.-J. Mayoux, J. Madault, et Henry Torrès, L. Martin-Chauffier, Dominique Halévy, J. Cassou, Cl. Aveline, Olivier Todd, Tanguy-Prigent, Jean Binot, Cl. Bourdet.

DEMANDE D'INSCRIPTION

Pour le stage (rayer les mentions inutiles) :

- « GENERAL » : 29 juil. au 5 août, Cerisy-la-Salle (Manche)
- « ENTREPRISES » : 2 au 10 septembre, Région Parisienne.
- « JEUNES » : 16 au 23 sept., Val de Chevreuse (S.-et-O.)

● RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : Prénom :
Adresse :
Profession :
Date de naissance :
Téléphone :

● PARTI

Fédération :
Section :
Date d'adhésion :
Responsabilités :
Appartenances politiques antérieures :

● SYNDICAT

Confédération :
Fédération :
Responsabilités syndicales :

● DIVERS

Qualifications (professionnelle, administrative, universitaire ou autres...) :
Autres organisations (culturelles, de jeunesse, etc.) :
Fonctions électives (municipales, Sécurité Sociale, Allocations familiales, H.L.M., Parents d'élèves, etc.) :

● RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

— Je me rendrai au stage par mes propres moyens (auto, moto...)
— Je me rendrai par chemin de fer à la gare de St-Lô (stage général) — à Paris (stages entreprises et jeunes).

Signature :

Autres résultats des cantonales :

CHARENTE-MARITIME

● Canton de SAUJON :
Nouge, Ind., conseiller sortant : 2.278 ; réélu ; Bureau, P.S.U. : 1.573.

— 1er tour : Ind. : 1.601 ; U.N.R. : 1.550 ; P.S.U. : 991 ; P.C.F. : 408.

LE CANDIDAT P.C.F. S'EST DESISTE POUR LE CANDIDAT P.S.U. QUI GAGNE 582 VOIX. Par contre, l'indépendant ne gagne que 677 voix, malgré le retrait du candidat U.N.R.

COTES-DU-NORD

● Canton de LOUDEAC :
Glon, modéré : 2.248 voix, Elu ; Perrault, P.S.U. : 1.875 voix.

— 1er tour : Glon, modéré : 1.856 ; Etienne, ind. : 1.580 ; P.S.U. : 1.405 ; P.C.F. : 285.

LE CANDIDAT DU P.C.F. S'ETAIT DESISTE POUR LE CANDIDAT P.S.U. QUI GAGNE 470 VOIX, alors que le modéré n'en gagne que 392 malgré le désistement d'un autre réactionnaire qui avait obtenu 1.580 voix.

GARD

● Canton d'AIGUESMORTES :
Fabre, P.C.F. : 1.842, Elu ; Bastide, P.S.U., conseiller sortant : 1.496.

— 1er tour : Fabre, P.C.F. : 1.210 ; Bastide, P.S.U. : 1.117 ; Réoulet, Ind. : 975.

L'indépendant s'est retiré. Le candidat du P.C.F. gagne 632 voix, le candidat P.S.U. 369. L'analyse commune par commune montre que les voix de droite se sont reportées en majorité sur le candidat P.C.F.

ISÈRE

● Canton de SAINT-MARCELLIN :
Bourne, député indépendant, conseiller sortant : 2.755 ; Mante, P.S.U. : 1.082.

— 1er tour : Bourne, Ind. : 1.976 ; M.R.P. : 899 ; P.S.U. : 515 ; P.C.F. : 393 ; Pouj. : 223.

LE CANDIDAT P.C.F. S'ETAIT DESISTE POUR LE CANDIDAT DU P.S.U. QUI GAGNE 567 VOIX alors que le député indépendant qui bénéficiait du retrait du M.R.P. n'en gagne que 779.

JURA

● Canton de BEAUFORT :
De Boissieu, M.R.P. : 1.337 voix, Elu ; Poly, P.S.U. : 1.092.

— 1er tour : De Boissieu : 815 ; R.G.R. : 568 ; P.S.U. : 465 ; P.C.F. : 431 ; Pouj. : 34.

LE CANDIDAT DU P.C.F. S'EST DESISTE POUR LE CANDIDAT DU P.S.U. QUI GAGNE 627 VOIX alors que le candidat réactionnaire qui bénéficiait du retrait R.G.R. en gagne 522.

● Canton de MOREZ :
Prost, Centre Gauche : 2.106, Elu ; Genouet, P.S.U. : 1.042.

— 1er tour : Centre Gauche : 1.454 ; Ind. : 681 ; P.S.U. : 370 ; S.F.I.O. : 346 ; P.C.F. : 309.

LE CANDIDAT P.S.U. ETAIT LE CANDIDAT D'UNION DE LA GAUCHE ; il gagne 672 voix soit les voix S.F.I.O. et P.C.F. au premier tour + 17. Par contre, le candidat réactionnaire ne gagne que 652 voix malgré le retrait de l'indépendant.

LOT-ET-GARONNE

● Canton de FUMEL :
Nénon, Soc. Ind. : 2.275 voix, Elu ; Escande, U.F.D. soutenu par le P.S.U., conseiller sortant : 2.104.

— 1er tour : Nénon, Soc. Ind. : 1.478 ; Escande, U.F.D. : 1.341 ; S.F.I.O. : 1.098 ; P.C.F. : 542 ; Ind. : 292.

LE CANDIDAT U.F.D. BENEFICIAIT DU DESISTEMENT P.C.F. et a gagné 765 voix. Il apparaît que la majeure partie des voix S.F.I.O. se sont portées sur Nénon ancien S.F.I.O., exclu pour gaulisme.

SEINE-MARITIME

● Canton de SOTTEVILLE :
Dubois, P.C.F., conseiller sortant : 7.821, Elu ; Tafforeau, P.S.U. : 7.117 ; U.N.R. : 2.421 ; Pouj. : 211.

— 1er tour : Dubois : 7.072 ; P.S.U. : 5.439 ; S.F.I.O. : 936 ; U.N.R. : 2.677 ; Pouj. : 211. L'U.N.R. et le Poujadiste maintiennent à peu près leurs suffrages. Le candidat P.S.U. gagne 1.678 voix, le candidat du P.C.F. 729 voix sur les abstentionnistes.

VOSGES

● Canton de SAINT-DIE :
Ulrich, U.N.R. : 4.887 voix, Elu ; Hestin, P.S.U. : 4.596 voix.

— 1er tour : U.N.R. : 2.866 ; Ind. : 1.154 ; U.D.C.A. : 153 ; P.S.U. : 1.872 ; P.C.F. : 1.444 ; S.F.I.O. : 188.

LE CANDIDAT P.S.U. ETAIT LE CANDIDAT D'UNION DE LA GAUCHE ; il gagne 2.724 voix, soit sensiblement plus

que les voix P.C.F. et S.F.I.O. (1.632 voix). Le candidat U.N.R. gagne 2.021 voix alors que l'indépendant et l'U.D.C.A. totalisent 1.307 voix.

TERRITOIRE DE BELFORT

Liste Union M.R.P.-Modérés, moyenne : 6.488, Elue ; Liste Union P.S.U.-P.C.F., moyenne : 5.174 ; Liste U.N.R. : 5.155.

— 1er tour : Liste M.R.P., moyenne : 4.300 ; Liste U.N.R., moyenne : 3.480 ; Liste P.S.U., moyenne : 2.520 ; Liste S.F.I.O., moyenne : 1.980 ; Liste P.C.F., moyenne : 1.940 ; Liste modérée, moyenne : 1.000.

La liste S.F.I.O. s'était retirée ; la liste M.R.P. modérée gagne 1.180 voix, la liste P.S.U.-P.C. gagne 720 voix ; la liste U.N.R., 1.675.

1er tour

HAUTE-MARNE

● Canton de JUZENNECOURT (Colombey-les-Deux-Eglises). — Totaux du canton : inscrits, 1.822 ; votants, 1.278 ; suff. expr. 1.157.

Emile CHAUMONT (P.S.U.), 60 ; P.C., 42 ; Pouj. 40 ; Conseiller sortant, sans étiquette, 1.015, 60.

● RESULTAT PARTICULIER DE COLOMBEY-LES-DEUX-EGLISES : Inscrits 201 ; votants, 168 ; suffrages exprimés, 134.

CHAUMONT (P.S.U.), 10 voix ; P.C., 0 ; Pouj. 3 ; conseiller sortant, 121.

A l'Est, la très grande richesse du cinéma polonais.



Une scène du film « Mère Jeanne des Anges »
La beauté, la sobriété de Dreyer

(Archives)

Pour le public français, savoir ce que font les cinéastes de l'Est est encore fort difficile. Lorsque ces films arrivent jusqu'à nous, ils sont parfois réservés aux seuls spécialistes, ou (ce qui est déjà mieux) au seul public des ciné-clubs ; lorsqu'ils franchissent le seuil de la diffusion dans les salles commerciales, il s'en faut encore que cette diffusion soit d'une grande ampleur ; elle est souvent bornée aux salles spécialisées, aux grandes villes. Le spectateur parisien se trouve, en tout état de cause, avantagé par rapport au provincial, et l'habitant de Lyon par rapport à celui d'un village.

LES dernières nouvelles que nous avons eues du cinéma soviétique furent cette « Lettre inachevée », réalisée par l'équipe de « Quand passent les cigognes » : Tatiana Samoilova, vedette féminine, Kalatozov, réalisateur, Ouroussevsky, ici co-réalisateur (il fut l'opérateur des Cigognes). Que l'opérateur soit ici devenu co-auteur n'a rien d'étonnant : ce film raté est un long exercice de style, purement formaliste (ô décadence bourgeoise !) sur le thème : comment filmer une scène donnée de la manière la plus difficile possible. Cela nous vaut des performances éblouissantes, des mouvements d'appareils vertigineux. Vraiment, n'importe quel technicien occidental, devant pareil exploit (et pas réalisé en studio, paraît-il ! Tout en décor naturel, dans la taïga !) en aura le souffle coupé. Maintenant, le spectateur moyen, plus attentif à l'histoire qu'à la technique, reste assez froid devant le drame de ces pionniers qui partent découvrir des diamants. Ce n'est pas, bien sûr, le vil goût du lucre qui les pousse, mais le noble but de libérer l'U.R.S.S. des servitudes du commerce extérieur. Nous pensons qu'une société bien organisée devrait pouvoir résoudre ce problème sans faire appel à des héros, et nous revient en mémoire cette phrase sur « l'homme, ce matériel le plus précieux » que disait, qui donc, au juste ?

A la sauvette, une semaine dans deux salles ordinairement de seconde vision, nous avons pu voir un beau film yougoslave : « Traqué par les S.S. ». Le récit fait appel aux ressources du film policier (un résistant évadé essaie, dans Zagreb, d'échapper à la police allemande et de retrouver son fils) mais ne verse jamais dans la complaisance. Et les images finales, lorsque le résistant est abattu au moment où il allait rejoindre un groupe de partisans, sont d'un sobre lyrisme. Aucun critique, aucun journal, de gauche ou de droite, n'a imprimé quoi que ce soit sur ce film.

Pour le spectateur français, le meilleur cinéma qui existe à l'Est actuellement est le cinéma polonais. Il y a un peu plus d'un mois, des « journées » du cinéma polonais ont permis aux Parisiens de voir « Les Innocents », le dernier film d'Andrzej Wajda, « De la veine à revendre », d'Andrzej Munk, et « Train de nuit », de Jerzy Kawalerowicz, ainsi que d'autres films de moindre importance. Et le dernier film de Jerzy Kawalerowicz, « Mère Jeanne des Anges », vient de sortir à Paris.

Ce qui caractérise depuis pas mal de temps déjà, le cinéma polonais, c'est qu'il représente l'étrange conjonction d'un régime socialiste un peu particulier, un peu à part parmi les autres pays du bloc socialiste, et d'une floraison artistique d'une très grande richesse. Le réalisateur le plus connu est Andrzej Wajda (« Une fille a parlé », « Kanal », « Cendre et diamant »), mais ils sont nombreux les réalisateurs polonais qui expriment dans leurs films une vision toute nouvelle de la réalité, pleine d'apreté et de tendresse, empli d'un souci constant de la beauté de l'image, sans jamais verser dans le formalisme gratuit, craignant par dessus tout le conformisme de n'importe quelle espèce. « De la veine à revendre » (qui représente officiellement la Pologne à Cannes en 1960) va très loin dans la satire, met très irrespectueusement sur le même plan tous les régimes qu'a connus la Pologne depuis la dictature militaire d'avant-guerre jusqu'à nos jours.

Aujourd'hui l'on s'attache à Jerzy Kawalerowicz. De film en film sa personnalité s'affirme, si l'on n'a pu voir que confidentiellement « Cellulose » (scènes de la vie d'un ouvrier, film simple et intéressant) ou « La vraie fin de la guerre » (un rescapé des camps de concentration n'arrive pas à se réadapter à la vie libre, revit les tortures endurées, sous forme d'hallucinations), deux autres films, « L'Ombre » et « Train de nuit » ont été montrés de manière un peu plus large, sans encore rencontrer une grande audience : le public fut un peu déconcerté par ces histoires, au style impeccable, racontées comme des récits policiers, et préféra le romantisme noir et lyrique d'Andrzej Wajda.

« Mère Jeanne des Anges » se présente à nous auréolé d'un prix cannois et d'une réputation scandaleuse : le Vatican et l'Eglise polonaise partent en guerre contre ce film « anti-religieux » qui prétend raconter une histoire inspirée de celle des possédées de Loudun.

Dans ce couvent, les religieuses, et en tête la supérieure, Mère Marie des Anges (Lucyna Winnicka, à la ville Mme Kawalerowicz) sont possédées du démon, défient les exorcistes et mènent le sabbat. Arrive le Père Joseph, qui essaye de chasser les démons : il ne réussit pas, et sent le démon le gagner à son tour ; un sentiment fort charnel le pousse vers la Mère Supérieure ; se sentant hanté à son tour, il commet un crime atroce et gratuit.

« Mère Jeanne des Anges » est le plus beau film de Kawalerowicz, et pourtant « Train de nuit » n'était pas loin du chef-d'œuvre. Tourné dans un style intemporel, jouant sur les habits religieux, sur les chants grégoriens le film est d'une retenue, d'une sobriété et d'une beauté qui ont fait évoquer parfois Bresson ou Dreyer. Pousser trop loin la comparaison serait oublier que le style à lui seul ne crée rien, et que l'on ne peut séparer ce qu'on dit de la manière dont on le dit. Mais, pour ne pas y revenir, soulignons néanmoins que Kawalerowicz s'est refusé toute facilité commerciale, et que les exhibitions de la supérieure possédée se font hors du champ. De même le sentiment « impur »

qui pousse l'un vers l'autre la Mère Jeanne et le Père Joseph n'est évoqué que par un gros plan de visages en larmes, et une main pressée contre une joue.

Qu'en est-il, maintenant, du fond du film ? Est-il antireligieux ? Kawalerowicz lui-même le nie ; il cite des prises de position favorables au film, émanant de catholiques progressistes polonais. Il a voulu, dit-il, peindre un cas, faire un film psychologique.

Un fait historique est certain : à une certaine époque, les cas les plus classiques aujourd'hui de dérèglement mental (qui pouvaient être favorisés par les conditions particulières de la vie monastique) étaient imputés à Belzébuth, et relevaient de l'exorciste, non du psychiatre. Le progrès, qu'on le veuille ou non, a amené une sécularisation de ce domaine comme de bien d'autres, et un catholique d'aujourd'hui ne devrait pas plus se sentir gêné de voir évoquer cette époque, qu'un nationaliste africain moderne n'hésiterait à condamner le cannibalisme. Ce qui est condamné implicitement c'est un certain stade de l'humanité où une névrose fort banale pouvait trouver aliment dans un enseignement religieux étouffant. Dernièrement un film américain évoquait « le procès du singe », l'action intentée vers 1925 aux U.S.A. à un maître qui enseignait les théories darwiniennes à ses élèves. Personne ne se sentit vexé dans l'Eglise catholique, et pourtant l'anti-évolutionnisme fut longtemps un cheval de bataille du clergé. Cela ne tient pas seulement au fait que Stanley Kramer montrait un « évolutionniste » sympathique et spiritualisant : le réalisateur polonais montre bien un robuste curé de campagne, moins torturé que le Père Joseph, et plus simplement, plus humainement charitable et chrétien, parce que mieux équilibré, connaissant mieux la vie. Non, si le clergé hurle au film polonais et pas au film américain, cela ne vient pas seulement non plus de la nationalité du réalisateur. Cela vient essentiellement d'une chose : en ce qui concerne l'évolution, aujourd'hui le virage est pris. Grâce à des études passionnantes, grâce à des recherches incessantes, grâce à la personnalité hors pair du père Teilhard de Chardin, il n'est plus obligatoire d'être anti-évolutionniste, d'être anti-scientifique. Il s'en faut de beaucoup que le même virage ait été pris en ce qui concerne les problèmes soulevés par le film de Kawalerowicz : le rapport entre les névroses de nature sexuelles et la religion. Une vision simpliste des choses dirait que celle-ci engendre celles-ci (ou vice-versa) : ce serait méconnaître la réalité, réserver aux seuls chrétiens le privilège du refoulement. Kawalerowicz s'en garde bien ; il sait que les choses ne sont pas si simples. Il décrit des comportements globaux d'individus, et la preuve de la richesse de sa peinture, c'est que l'on peut en rendre compte aussi bien en suivant des schémas marxistes que des explications psychanalytiques. Or, la religion catholique a réussi sur certains points à se démarquer des positions traditionnelles, antirationnelles, oppressantes : si l'on discute aujourd'hui du rôle effectif d'opresseur de l'Eglise, l'on distingue fort bien le fait du droit, la réalité transitoire et le contenu authentique de l'idéologie. Cette distinction, acquise dans le domaine social, ou dans le domaine scientifique, est encore à faire dans ces zones troubles de la personnalité, où l'étude impartiale et libératrice se heurte à de puissants barrages. En cela d'ailleurs l'Eglise n'est nullement privilégiée ; il s'agit d'une caractéristique de toute notre espèce humaine, et l'homme athée, l'homme vivant en régime socialiste, ne sont pas encore arrivés non plus à l'âge adulte sur ce plan-là.

Au sens bénéfique du terme, oui, le film de Jerzy Kawalerowicz peut faire scandale. Vous n'y trouverez nul sectarisme, nulle injustice ; par le seul fait de raconter cette histoire, de nous montrer (avec une très grande sympathie) ces personnages déchirés, tout proches de nous, quoiqu'il en semble, tout proches de nos modernes névroses, Kawalerowicz donne à voir, et à réfléchir. Quelles sont donc, aujourd'hui, les choses, les institutions dont nous ne voyons pas l'absurdité par pure habitude, et que plus tard, nos descendants moins névrosés regarderont avec la pitié mi-attendrie, mi-épouvanté, qui nous saisit devant les religieuses possédées.

Marcel RANCHAL

Théâtre :

JOSÉFA de Colette Audry

UNE histoire de sous », écrit Colette Audry.

De sous qu'on a ; qu'on a pas. De sous qu'on croit avoir ou que les autres vous croient avoir.

Avec un magot Joséfa l'épicière gagne-petit méprisée devient personnalité au village : son accent « métèque » se fait murmure charmeur ; ses origines miséreuses, matière à attendrissements. Mais attention, car le château de cartes est menacé. Le trop subtil édifice assemblé par la patiente Joséfa ne résiste pas à la réalité. Et on ne pardonne pas à une « parvenue » sa déconfiture. Joséfa sans magot ne vaut même pas la Joséfa-italienne-aux-pieds-nus d'autrefois.

Du roman de Catherine Claude : « Le magot de Joséfa », Colette Audry a tiré cette pièce en deux actes. Jouée pour quelques soirs au Château de Savigny-sur-Orge, aujourd'hui lycée J.-B. Corot, « Joséfa » a trouvé dans un théâtre de verdure bien employé un décor propice (et précoce : on y grelottait l'autre soir). La peinture de mœurs villageoises, dures et sans pitié prenait d'autant plus de force que la nature environnante envahissait ce petit drame.

Pierre Roudy, professeur au lycée de Savigny avait fait appel pour la circonstance aux compétences d'une jeune troupe dirigée par Jacques Plee. Christiane Agostini, Robert Delarue, Jacqueline Chautard, Françoise Le Bail, M.Y. Katherine se partageaient la distribution.

Travail sérieux, bien mis au point que ne dédaignerait pas un théâtre parisien. C'est d'ailleurs ce que souhaitent les animateurs de cette sympathique expérience. Peut-être verrons-nous « Joséfa » à la rentrée ?

E. C.

Livres :

LA GROTTTE de Georges Buis

LA Grotte », c'est la prise de conscience d'un drame. Un officier d'active, Enrico, chef d'escadron de hussards engagé dans la guerre d'Algérie réfléchit sur son combat, sur les rebelles, les habitants des villages et sur la guerre.

En fait, un homme se trouve pris entre son action et le but de son action. Il fait la guerre mais que la guerre ne soit pas seulement une destruction organisée mais une paix à créer. Enrico assisté de « Valère », capitaine adjoint opérationnel, luttent contre « Rostom Moustache », chef rebelle célèbre, lui-même assisté du cruel « Tahar la Marseillaise ».

Enrico et Moustache cherchent à s'assurer la population musulmane des montagnes. Celle-ci, selon la conjoncture militaire balance entre l'armée et les rebelles. Le but d'Enrico est de triompher des rebelles « mais il croit assez peu à la finalité de son action guerrière ». Il cherche surtout « à rendre la liberté aux villages, à libérer les Algériens des contraintes ». La grotte est le prétexte à cet enjeu. Découvrir la grotte où se cachent Moustache et les chefs rebelles, les anéantir, c'est débarrasser les villages de l'emprise révolutionnaire.

Enrico parviendra à mettre sur pied cette thèse mais sans savoir si elle se réalisera. Enrico est un artisan. Il échouera car il esquisse le vrai problème qui est celui des vocations rebelles.

Prise de conscience d'un drame, « La grotte » est aussi et avant tout le récit d'une action militaire — la découverte de la grotte — l'arrêt des kribas rebelles — qui l'emporte nettement, tout au long du roman, sur l'interrogation et l'interrogation d'un officier face à une réalité essentiellement politique dont il est dupe. Georges BUIS se défend de porter témoignage sur la guerre. Il esquisse un dialogue et expose une thèse politique à laquelle il ne croit pas lui-même. « Dialogue de paléontologiste », écrit-il, dialogue vain, paroles en l'air.

Pourtant jamais le rebelle n'y est abaisé, il prend figure d'homme mais d'homme traqué. « La Grotte » n'est pas un roman du désespoir ni de la colère, mais un roman conscient.

Julien MARTINEAU

EDITION JULLIARD.

La "réforme" de la construction privée conduit au monopole des banques

Les scandales de la construction privée ont amené la Commission présidée par le Conseiller d'Etat Fouan, à accélérer ses travaux et à remettre à M. Sudreau, voici quelques semaines, le texte d'un « avant-projet de loi tendant à réglementer les ventes et la construction d'immeubles à usage d'habitation ».

Composée uniquement de techniciens (représentant des notaires, architectes, promoteurs, propriété bâtie, ministère des Finances, ministère de la Construction, etc.), cette Commission n'a pas cru devoir consulter les diverses associations de défense des copropriétaires ni les syndicats ouvriers, dont les membres sont pourtant parmi les premiers intéressés, puisque « utilisateurs » et souvent victimes de l'accession à la propriété.

Le projet du ministre de la Construction était ambitieux. Il s'agissait non seulement de compléter les textes existants, mais surtout d'énoncer des règles nouvelles tendant à doter une activité somme toute récente — la profession de promoteur date pratiquement de 1950 — d'une législation cohérente qui apporte une protection réelle aux souscripteurs. Le résultat atteint répond-il à cette attente ?

Le texte établi ne comporte pas moins de 28 pages et 81 articles. S'appliquant à toutes les constructions du secteur privé bénéficiant ou non de primes ou de prêts garantis par l'Etat, il tend à la simplification puisque seulement trois formes juridiques pourront être employées. Les contrats de promesse de vente (employés par l'Immobilière Lambert) de promesse de parts sont formellement interdites, ceci afin que le souscripteur soit, dès le départ, doté d'un titre réel. Mais cette dernière disposition, qui aurait pu être des plus importantes, n'aura pas grand effet pratique, puisque le texte prévoit la possibilité de faire signer des « pré-contrats » assorti de versements dont l'importance n'est pas précisée !

Les trois contrats qui, si le texte est adopté par le Parlement, pourront seuls être proposés aux accédants à la propriété peuvent s'analyser ainsi :

1. — Le contrat de vente :

obligatoirement notarié, ne pourra intervenir avant l'obtention des prêts prévus et le vendeur devra justifier d'une double assurance (responsabilité civile et perte de l'immeuble) comme de sûretés financières (cautions bancaires). Mais il appartiendra à un règlement d'administration publique de définir les indications relatives à la consistance des travaux, aux conditions financières, aux règles de révision de prix ainsi que les documents qui devront être obligatoire-

ment remis à l'acheteur. Toutefois, il pourra exister un contrat préalable à la vente assorti du versement d'un dépôt de garantie. Le texte ne fixe ni le montant de ce dépôt ni les conditions dans lesquelles il pourra être établi. C'est rétablir, sous une forme un peu différente le contrat dit de promesse...

2. — Le contrat de promoteur de construction,

qui, en réalité, est un contrat de mandat, devra aussi être notarié. C'est encore un règlement d'administration publique qui déterminera les indications relatives à la consistance des travaux, les conditions de financement, les documents qui devront être remis, le plan comptable auquel le promoteur devra se conformer et les garanties financières dont il devra bénéficier. Mais ni la loi ni le règlement futur n'ont ou n'auront à définir la responsabilité et les obligations particulières du promoteur qui sera donc considéré comme un mandataire ordinaire. L'avant-projet précise encore que si les souscripteurs d'une opération sont plusieurs, ils seront de plein droit groupés dans un syndicat. Mais le texte est muet sur les pouvoirs de contrôle et les moyens d'action dont il disposera comme sur sa responsabilité, le règlement d'administration publique devant se borner à préciser les règles de fonctionnement et d'organisation du syndicat. Là encore, l'essentiel est « oublié »...

3. — La société immobilière

devra également être constituée par acte notarié. Son capital devra être égal au minimum au prix du terrain et à une fraction — à définir — du prix de la construction. Cette disposition n'apportera pas de garanties nouvelles au souscripteur puisqu'il n'y a aucune obligation minimum en ce qui concerne la libération des parts mais aura pour effet d'augmenter considérablement les droits d'enregistrement et... les honoraires de notaire que devront payer lesdits souscrip-

teurs. C'est toujours un règlement d'administration publique qui fixera les règles de fonctionnement et de publicité, les pièces qui devront être jointes aux statuts, etc. Là encore, un contrat préliminaire donnant lieu à un versement pourra être établi.

Il faut encore souligner que :

— La loi ne définit pas les responsabilités et les obligations des promoteurs. Les règles essentielles concernant la nature et la consistance des travaux, le prix et le calcul des révisions, les délais de livraison — points constituant les garanties fondamentales des acquéreurs — sont renvoyés à un hypothétique règlement d'administration publique qui peut se faire attendre, tel celui complétant la loi de juin 1960 réglementant la profession d'agent immobilier et qui n'est toujours pas établi. Etabli par des fonctionnaires irresponsables, l'on peut craindre que ceux-ci soient trop attentifs aux « désirs » de la profession et des milieux financiers ;

— une fois encore, le Parlement se trouve dessaisi de ses prérogatives législatives. Les dispositions essentielles seront établies en dehors de l'Assemblée ;

— aucune règle n'est énoncée en ce qui concerne la limitation des marges bénéficiaires dans les constructions bénéficiant de l'aide de l'Etat (primes et prêts). Or, ces marges constituent un scandale. Une marge brute de 30 à 40 % est courante dans les constructions primées à 6 NF ;

— en exigeant des promoteurs des cautions bancaires qui pour être efficaces devront être importantes, les Pouvoirs Publics vont accélérer le phénomène de concentration observé depuis plusieurs années dans la profession. Déjà, banques et groupes financiers contrôlent de nombreuses opérations. La caution obligatoire favorisera ce contrôle et éliminera un nombre relativement élevé de « petits » promoteurs ;

— l'intervention obligatoire du notaire à tous les stades des opérations augmentera sensiblement les charges des souscripteurs. En outre, en fournissant un travail considérable à une profession en régression (en 1960, ce texte se serait appliqué à quelques 200.000 logements du secteur privé), certains cercles gouvernementaux espèrent ainsi entraver la mise en œuvre des conclusions du rapport Rueff-Armand.

Autre grave lacune : aucune juridiction arbitrale n'est prévue pour les litiges entre promoteurs et souscripteurs. Ces derniers devront toujours s'adresser comme par le passé aux tribunaux civils (où une instance dure entre 3 et 6 ans) ou correctionnels (où la constitution de partie civile, pratiquement obligatoire, entraîne le versement d'une « caution » de plusieurs milliers de NF). Il semblait pourtant facile d'instituer une espèce de « tribunal de prud'homme » où toutes les parties étant représentées, les sentences auraient pu être rendues rapidement et sans frais.

Rien de fondamental n'est en fait changé. Il s'agit essentiellement d'un acte s'inscrivant dans le cadre de l'« opération confiance ». Il s'agit, en effet, de rassurer l'opinion émue par les récents scandales et de relancer l'activité d'une profession qui connaît un certain ralentissement.

Les mal-logés qui, faute de pouvoir obtenir un logement locatif décideront de se tourner vers une solution d'accession à la propriété, ne bénéficieront d'aucune garantie supplémentaire. Comme hier, ils seront soumis aux appétits des promoteurs dont les bénéfices demeurent libres. Le rôle prépondérant qui est accordé aux groupes financiers officiels sera sans doute certaines promesses. Il est vrai que le gouvernement des banques ne pouvait faire moins pour ses maîtres...

Pierre MAISSON

Le congrès des Cheminots F.O. :

Avec les autres organisations syndicales

Le sixième Congrès de la Fédération Force Ouvrière des Cheminots s'est tenu à Puteaux les 6, 7, 8 et 9 juin.

Les dernières grèves et la situation créée par la menace de réquisitions pesant sur les Cheminots ont donné lieu à des débats assez animés. La non-participation de la Fédération — sinon toujours des syndiqués F.O. — aux débrayages du 9 mai a soulevé en particulier des critiques. A l'inverse, des militants ont mis en doute l'efficacité des mouvements récents et s'en sont pris à la C.G.T. et à la C.F.T.C.

Cependant, un des secrétaires fédéraux, Edmond QUESTERBERT, a mis en garde contre un retour à l'isolement de la Fédération, tel qu'il fut pratiqué jusqu'en 1959. S'adressant à ceux « dont la pendule est arrêtée en 1947 », il a souligné qu'une politique syndicale réaliste se définissait ainsi : « Rester chacun chez soi et frapper ensemble ».

Roger BODEAU a déclaré de son côté que le syndicalisme, contrairement à la conception communiste, devait être une force de contestation permanente de la politique économique de l'Etat, « quel qu'il soit ». Il a ajouté que s'il n'oubliait pas Budapest, il se souvenait également « des matins sanglants des prisons madrilènes ».

Fernand LAURENT, secrétaire général, s'est efforcé de justifier la position fédérale le 9 mai. Il a attaqué longuement la C.G.T. « inféodée au Parti Communiste », rappelant la politique du « produire d'abord revendiquer ensuite » suivie par la majorité communiste de la C.G.T. jusqu'en 1947, évoquant les violences dont les militants de Force Ouvrière ont été victimes au moment de la scission, dénonçant « le danger communiste »

comme plus actuel que jamais. Toutefois il a indiqué que des contacts continueraient à être pris, même avec la C.G.T., lorsque cela serait nécessaire à la défense des revendications. A propos de la réquisition (qu'il accuse les autres organisations d'avoir provoquée par leur attitude), il a déclaré qu'une grève du zèle devait être envisagée à l'avenir (tout en soulignant les difficultés d'une telle action : connaissance approfondie du règlement, effort particulier demandé à certaines catégories d'agents...).

Le Congrès a adopté sans grands débats plusieurs résolutions : sur les revendications des cheminots des réseaux secondaires, pour la défense des libertés et contre la réquisition, pour la paix en Algérie (par l'aboutissement des pourparlers d'Evian), sur les revendications des jeunes cheminots.

La motion économique et sociale, votée à l'unanimité, constate l'évolution du capitalisme qui « lui permet de surmonter certaines contradictions internes et de tirer le meilleur bénéfice des techniques nouvelles » sans que cette évolution ait changé « sa nature fondamentale qui est l'exploitation de l'homme ». La motion déplore « l'état de concurrence anarchique qui règne dans le domaine des transports », prône « une économie où la notion de Service Public passe avant la notion des lois du marché et des intérêts privés » mais ne parle pas de planification.

La motion fait état également de la fidélité à la Charte d'Amiens et de l'indépendance absolue vis-à-vis des partis et des sectes ». Le problème de la collaboration avec les partis politiques n'est pas posé, alors que la Confédération F.O. a des contacts fréquents avec la S.F.I.O. (question non abordée au Congrès).

Le projet de résolution générale a donné lieu à une ample discussion. En ce qui concerne les salaires, Fernand LAURENT a rappelé que les Cadres Autonomes et la C.G.C. avaient abandonné le projet « d'accord social » proposé par F.O. pour se mettre d'accord avec la C.G.T. et la C.F.T.C. sur un programme commun, programme auquel s'était rallié F.O. (et qui comporte un éventail hiérarchique 100/575 repris par le Congrès). La Fédération F.O. revendique un salaire minimum (coefficient 100) de 450 NF par mois et confirme son opposition à la réforme de la rémunération de mai 60 qui avantage les agents de certaines échelles (réforme approuvée par les Cadres et par la C.F.T.C.).

Une proposition de BEREGOVY préconisant la réunification syndicale sur des bases démocratiques, ce qui impliquerait le respect des tendances et le non-cumul des mandats politiques et syndicaux, a été écartée par le rapporteur.

Considérant que « toutes les raisons ayant entraîné en 1947-48 la création de la C.G.T.-Force Ouvrière restent entièrement valables », la résolution générale indique cependant que « le Congrès donne mandat au Bureau fédéral et au Secrétariat fédéral pour prendre, chaque fois qu'il le jugera utile, les contacts nécessaires avec les autres organisations syndicales », étant entendu que « les positions et décisions finales de la Fédération F.O. appartiennent en dernier ressort aux organismes statutaires ».

Il reste à savoir dans quel esprit cette décision sera appliquée, les conséquences qu'elle aura sur la vie de l'organisation et sur l'action revendicative chez les cheminots.

M. C.

PERSPECTIVES SOCIALISTES

Revue mensuelle de recherches socialistes

Parmi les récents numéros :

- ENSEIGNEMENT 60.
- LUTTES OUVRIERES D'AUJOURD'HUI.
- LES TRAVAILLEURS ET LA REGION PARISIENNE.
- SANTE, SECURITE ET SECURITE SOCIALE.
- LE SYNDICALISME A LA RECHERCHE DES VOIES NOUVELLES.
- PLANIFICATION, SOCIALISME ET DEMOCRATIE.
- LA JEUNESSE DANS LA SOCIETE MODERNE.

SPECIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

Pour faire connaître P. S. à vos amis envoyez-nous leur adresse ; nous leur transmettrons un numéro.

Rédaction et Administration : 24, Bd Gari - Paris (15^e) SUFFren 19-20, 21 et 22

C.P. Perspectives Socialistes 9851-44 PARIS